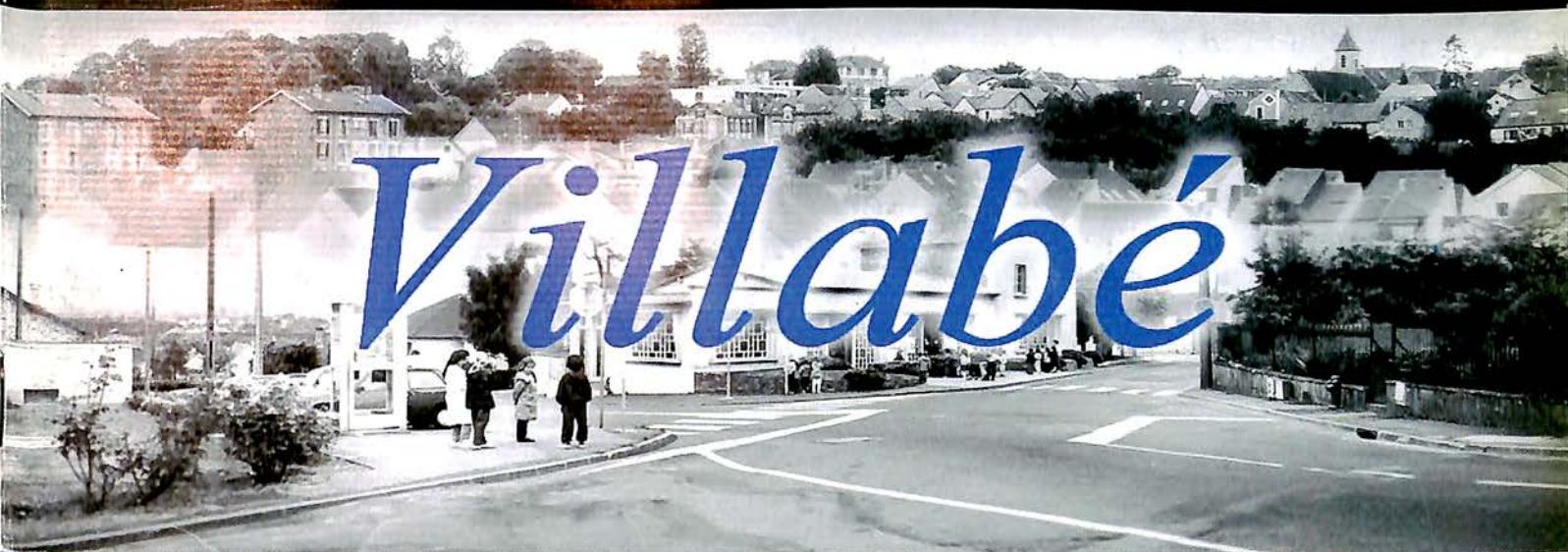


BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 23 HIVER 2002

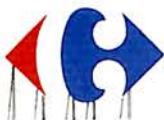
Villabé



Restauration de l'église Saint Marcel

VILLABE A6

Le plaisir de faire plaisir

Carrefour 



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 22h.

DECATHLON

VILLABE

A FOND LA FORME



6, avenue des Courtes Épluches - 91100 VILLABÉ

Tél. 01 64 97 56 62 - Fax. 01 64 97 56 34



Billet du Maire



SOMMAIRE

Billet du Maire	1
Scolaire et Péri-scolaire	2-3-4
Affaires Sociales	5-6-7
Travaux - Urbanisme	8-9
Urbanisme	10-11-12
Cadre de vie	13
Service Jeunesse	14-15
Culture	16-17-18
Fêtes et Cérémonies	19-20-21
Sports	22-23-24
Associations	25-26
Villabé au passé...au présent	27
Libre expression des groupes	28-29
Infos pratiques	30-31
Informations diverses	32

Tirage en 2000 exemplaires

Directeur de la Publication :
J.M. DUCHESNE, Maire-Adjoint
A. RAMEY, Maire

Équipe Rédactionnelle :
Mesdames et Messieurs.
I. MAGGINI, I. WIRTH, M-F. FRIMAN,
J.M. LAFON, E. NAVARRO,
C. BERTAUX, P. DUBOZ, R. FORLIVESI.

Mise en page, Conception et Réalisation :
Imprimerie TAAG - Tél. 01 69 25 40 40

Régie Publicitaire :
CMP

Tout d'abord, permettez-moi en ce début d'année 2003 de vous adresser mes meilleurs vœux pour vous et pour votre famille ; une bonne santé, le moins de soucis possible et une grande réussite dans les projets qui sont les vôtres.

Pour Villabé, les vœux que je formule sont étroitement liés à la réussite des projets communaux. Ceux-ci ne manquent pas : vous les connaissez, ils font l'objet d'études approfondies et de préparations de dossiers toujours complexes. C'est à ce prix que les choses avancent ! Tous ont reçu l'aval du Conseil municipal : nouvelle salle des fêtes, collège (*opération départementale à laquelle nous sommes étroitement associés*), aménagement de la place de l'église, création de trottoirs, rénovation de la salle Roger Duboz,... et bien sûr, reconstruction de nos ateliers, pour ne citer que les plus importants.

Tout cela s'ajoute à la gestion quotidienne de la commune à laquelle sont confrontés le maire, les maires adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal.

Le travail ne manque donc pas et je remercie tous ceux qui apportent leur pierre à l'édifice commun : particuliers, responsables d'entreprises villabéennes ou extérieurs à notre commune, personnels des administrations...

Tous ensemble, nous faisons avancer notre Village afin que chacun s'y trouve bien et y vive dans les meilleures conditions possibles.

Encore une fois, bonne année à tous et à toutes.

Villabé, Janvier 2003
Alain RAMEY

SCOLAIRE • PÉRI-SCOLAIRE



En ces débuts d'année, je souhaite aux enfants,
à leurs parents, aux enseignants,
aux équipes animatrices et d'encadrement
tous mes Meilleurs Vœux 2003.



Isabelle WIRTH
Maire adjointe
Chargée du
scolaire
et péri-scolaire

Budget communal alloué aux écoles pour 2003 *

Par groupe scolaire :

- Classe transplantée : 18 500 €
- Classe d'eau : 610 €



Par école :

- Projet d'école : 1530 €
- Budget de fonctionnement : 43 € par enfant
- Subventions pour intervenants extérieurs (allemand, anglais, musique, théâtre)
- Subventions pour séances de piscine
- Subventions scolaires pour tournoi sportif (triathlon relais)
- Subventions des pharmacies scolaires : 130 €
- Subvention du psychologue : 153 €
- Subventions des différentes associations scolaires environ 2630 € (AFEV, association bucco dentaire, collège de la nacelle, foyer du collège de la nacelle, prévention routière, PEEP, FCPE, association de l'éducation nationale)
- Taxis pour enfants en difficultés sur leur lieu d'éducation spécialisé
- Prise en charge de la cantine, de l'étude et de la garderie en fonction du quotient familial
- Subventions pour entretien des écoles



Par classe :

- Sortie scolaire : 380 €
- Pour les CP : 9,3 € par enfant. Pour marquer l'apprentissage de la lecture, la commune offre à chaque enfant un livre de lecture
- Pour les maternelles : 13,5 € par enfant pour un cadeau de noël
77 € par classe dont chaque enseignant dispose pour des commandes (crayon, cahier, peinture, etc)



Rétrospective 2002

Pour l'année 2002, le budget projet d'école (1525 €) et classes transplantées (18290 €) a été utilisé de la manière suivante :

Budget d'école 2002

● École maternelle Ariane

Affectation d'un intervenant en arts plastiques

● École maternelle Jean Jaurès

Affectation d'un intervenant en arts plastiques

● École primaire Ariane

Achat d'un appareil vidéo projecteur avec écran

● École primaire Jean-Jaurès

Affectation de 2 intervenants pour faire découvrir aux enfants de CP et CE1 les bases du cirque



Classe transplantée 2002

● École Ariane

du 2 au 6 Avril 2002,
trois classes de CP (62 élèves)
sont parties à Chailles faire un
stage de poneys.



● École Jean-Jaurès

du 3 au 5 Juin 2002, une classe de CM2 (28 élèves) a réalisé un circuit découverte en Normandie avec les plages du débarquement, la cité de la mer à Cherbourg, Sainte Mère l'Église et le Mont Saint Michel.

Piscine

● Pour l'année 2002/2003, tous les enfants de CP et CE1 vont pouvoir bénéficier d'un enseignement de natation. En effet, la commune a pu obtenir cette année des créneaux horaires dans différentes communes (Évry, Lisses, Mennecy).

Informations diverses



SCOLAIRE • PÉRI-SCOLAIRE

Tournoi Sportif



Compte rendu d'une sortie sportive
Texte écrit par les élèves de CE2 / CM 1



Vendredi 18 octobre 2002, notre classe (CE2/CM1 de Mademoiselle Barazon) et les CM1 de Monsieur Rodier ont participé à une rencontre de relais avec les CM1 de Corbeil.

En arrivant, toutes les classes se sont rassemblées dans les tribunes. L'arbitre nous a expliqué les règles. Nous sommes arrivés 3^{ème} sur 8. En rentrant dans le car, nous avons chanté tout le chemin, car nous étions contents. Le lendemain, la maîtresse nous a félicités et nous a offert une coupe que nous emmenons chez nous à tour de rôle le soir.

C'était une superbe journée.



Restauration scolaire

- La commission d'appel d'offres du 18 Décembre 2002, a retenu un nouveau prestataire de service. Il s'agit d'**Yvelines Restauration** qui depuis le 1^{er} Janvier 2003, nous délivre les repas pour les écoles, le centre de Loisirs, les personnes âgées et le personnel communal.



Gestionnaire de service



- Madame Nicole BOUBET rentrée en 1978 dans notre commune, a pris sa retraite. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite bien méritée. Un jeune Villabéen, Monsieur Sébastien MEYER travaillant dans notre commune depuis 1998 lui succède.



Centre de Loisirs

- Monsieur Éric METAYER est arrivé sur notre commune depuis le 9 Décembre 2002 par voie de mutation. Il a pris la direction du Centre de Loisirs "Les copains d'abord" suite au départ de Monsieur Igor KOUTON.



AFFAIRES SOCIALES

Repas des Retraités

Le 5 Octobre, la municipalité proposait son traditionnel repas, dans le gymnase, aux retraités de Villabé.



Ce banquet remporte d'année en année un tel succès qu'il va bientôt falloir pousser les murs de la salle polyvalente !

Vous étiez 190 Villabéens cette année à vous être retrouvés pour un déjeuner et un après-midi dansant placés sous le signe de la joie et de la bonne humeur.

Une journée bien agréable pour tous.



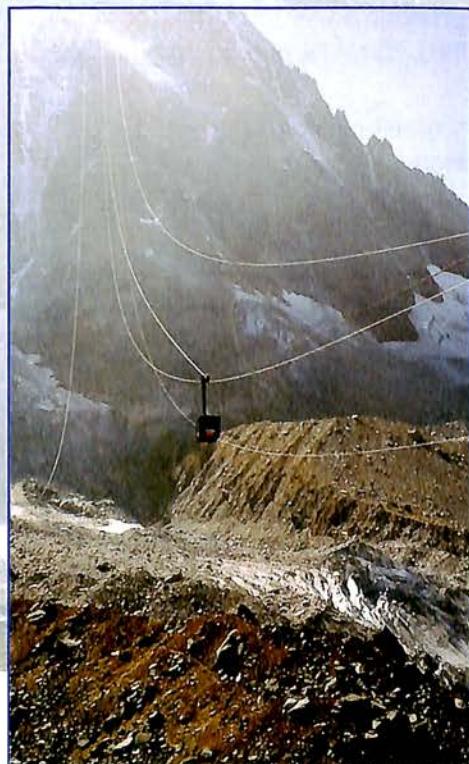
Irène MAGGINI,
*Maire adjointe
aux affaires sociales
et à la petite enfance*

VOYAGE A

CHAMONIX

Que la montagne est belle... Oh oui, peut répondre en cœur le groupe de retraités qui est parti début Septembre à "l'assaut" de la chaîne du Mont-Blanc !

Découvrir d'en haut, l'aiguille du Midi ou le Mont Blanc est un moment unique : émotions garanties.



Partir à la découverte des points culminants de la vallée le plus sûrement du monde, en téléphérique ou en train, est une expérience à vous couper le souffle !

On y contemple un paysage que la lumière façonne différemment à chaque moment de la journée.

Du haut de l'aiguille du Midi (3842 m), on peut jouir d'un panorama sublime : au sud le Mont Blanc, à l'est les Grandes Jorasses et la Dent du géant et à l'ouest la Mer de Glace, pour redescendre sur terre, la vallée de Chamonix.

Promenade sur le barrage d'Emosson (haut de 180 m), visite d'Yvoire, célèbre cité médiévale au bord du lac Léman, randonnée à 2000 m par l'itinéraire du grand balcon sud, face à la chaîne du Mont Blanc, journée découverte et ballade aux abords du glacier des Bossons avec le célèbre glaciologue Luc Moreau...

Paysages grandioses, bonne ambiance... même le soleil était avec nous... tous les ingrédients pour faire de ce séjour, un voyage extraordinaire...

AFFAIRES SOCIALES



Certains Villabéens ont parfois des difficultés à payer leurs factures d'électricité et de gaz. Ils risquent la "coupure" qui les privera d'énergie, les condamnant à ne plus pouvoir s'éclairer, se chauffer, cuisiner...

Le Service Maintien d'Énergie évite d'en arriver là.

Son principe : alerté d'une situation de précarité, le centre EDF propose ce service, entièrement gratuit à la personne en difficulté. Seule condition : elle s'engage par écrit à solliciter dans les meilleurs délais le CCAS de sa commune. Dans le même temps, EDF pose sur son installation un disjoncteur qui se déclenche à 3000 watts : un réfrigérateur, un convecteur, quelques lampes et une machine à laver peuvent fonctionner en même temps.

Ce dispositif est installé pendant la durée de l'instruction du dossier, ce qui permet de maintenir des conditions de vie décentes.

INFOS SOCIALES... INFOS SOCIALES... INFOS SOCIALES...

Redevance Télé

- Pour être exonéré de la redevance audiovisuelle, il faut :
 - être âgé de 65 ans au moins au 1^{er} Janvier de l'année d'exigibilité de la redevance (1^{er} Janvier 2003 pour la redevance 2003),
 - ne pas être imposé sur le revenu, au titre de l'avant-dernière année (pour être exonéré de la redevance 2003, il ne faut pas avoir été imposé sur les revenus de l'année 2001),
 - ne pas être taxable de l'impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.), au titre de la même année,
 - le décret du 3 Octobre 2002 ajoute à ces conditions fixées par la loi de finances, le fait de ne pas vivre sous le même toit qu'une personne imposable à l'impôt sur le revenu ou à l'I.S.F.

Cette règle vaut également pour la redevance 2002, pour les personnes pour qui elle n'aurait pas encore été mise en recouvrement.

Si vous répondez à ces critères, contactez le **Service de la Redevance de l'Audiovisuel - Centre de RENNES** "exonération" - Immeuble le Turgot - Le Colombier - 35046 RENNES CEDEX 9.

Tarifs des Services Municipaux

La hausse annuelle du prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public est réglementée chaque année par arrêté du Ministre de l'Économie. Pour l'année scolaire 2002-2003, l'arrêté du 20 Juillet fixe la hausse à 2,3 %.

Lors de sa séance du 29 Novembre, le Conseil municipal a donc décidé, à la majorité, de répercuter cette hausse sur tous ses tarifs municipaux.

Semaine des Retraités

Toujours plus : telle semble être la devise des retraités : la Semaine des Retraités (du 14 au 20 octobre), a connu encore cette année une nombreuse participation aux différentes activités proposées par la municipalité en collaboration avec l'UNRPA.

La semaine très chargée en activités diverses a commencé en musique par un après-midi dansant organisé par l'UNRPA : l'occasion de danser le madison par exemple !

De quoi se mettre en forme pour poursuivre la semaine, puis la vaccination contre la grippe, un après-midi projection de film, puis une marche en forêt de Rougeau : tous les participants

de 2001 avaient redemandé qu'une telle sortie soit renouvelée en 2002.

La visite de l'église rénovée et un goûter offert par la municipalité ont terminé cette semaine bien remplie.

Merci à tous d'avoir été si nombreux à participer à cette Semaine des Retraités et à l'année prochaine.

Médailles du Travail

Le 18 octobre dernier, un grand nombre de Villabéens étaient présents pour la traditionnelle cérémonie de remise des Médailles du Travail au cours de laquelle Alain Ramey, Maire de Villabé, a rendu hommage au parcours professionnel des médaillés.

Argent, Vermeil, Or ou Grand Or, les médailles du travail, créées en 1886 par Jules Grévy pour mettre à l'honneur l'ancienneté de service, récompensent respectivement 20, 30, 35 et 40 ans de carrière. Aujourd'hui, l'attribution de la Médaille du Travail dépend du Préfet et pour l'obtenir, il faut au minimum 20 ans d'ancienneté. Cette sympathique réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié. Ont été décorés :



Médaille ARGENT

(20 ans de services)

Mesdames

Josette	DESFILIS
Marie-Noëlle	FORTE
Gisèle	LEAUX
Cécile	LUS
Jeannine	PARIS
Nadia	SIROLI
Chantal	TRONET
Jocelyne	WALLON
Messieurs	
Hocine	BOURIBA
Gilles	BILLY
Philippe	CLERET
Vincent	DESFILIS
José	FERREIRA
Philippe	FRANÇOIS
Patrick	FRANSOLET
Karim	HAMMA
Philippe	MASSE
Dominique	METAYER
Gérard	MONIER
Patrick	PELISSOU
José	RIBEIRO
Jean-Denis	RIGAUD



Médaille VERMEIL

(30 ans de services)

Mesdames

Martine	DE BARROS GOMEZ
Martine	LANDRY
Mireille	LOUVET
Messieurs	
Luc	CHIAVENUTO
Vincent	DESFILIS
José	FERREIRA
Daniel	GARNIER
Joël	LANDFRIED
Daniel	LE FLOC'H
Alain	LENFANT
Gérard	MONIER
Joacquimn	OLIVEIRA
Jean-Pierre	SOLIVO



Médaille GRAND OR

(40 ans de services)

Mesdames

Denise	ABAT
Micheline	ANDRE
Messieurs	
Gérard	MONIER
Henri	RIVOALLAN
Francis	THOMASSET
Albert	TRONET

Médaille OR

(35 ans de services)

Mesdames

Jocelyne	ABRAHAM
Renée	NERHOT
HUC	Annick
Paulette	ROGER
Joëlle	VALLON

Messieurs

Gérard	ANGLEADE
Jacques	BELAND
François	DE MIRAS
Jean-Pierre	EDME
Daniel	FURST HEROLD
Ahmed	KHIDAS
Daniel	LE FLOC'H
Yves	MAILLOT
Christian	MERCERON
Gérard	MONIER
Antonio	SEBASTIAN

TRAVAUX - URBANISME



Patrice DUBOZ
Maire adjoint aux Travaux

Travaux

Bilan très positif pour l'année 2002 au cours de laquelle l'ensemble des travaux programmés a été réalisé :

- Avenue de la Vieille Côte
- Restauration de l'église Saint Marcel
- Mise en place au bas de la Côte d'ormoy d'une passerelle provisoire, de feux tricolores et lancement de l'étude de la réhabilitation des ponts (en accord avec la commune d'Ormoy)
- Réhabilitation des ouvrages hydrauliques par le SIARCE
- Couverture d'un des terrains de tennis.



Au cours de sa dernière réunion, la commission communale des travaux a envisagé de programmer et donc de faire inscrire un certain nombre de projets au budget primitif 2003, à savoir (sans ordre de priorité) ;

- Réhabiliter le hangar du centre de loisirs "Les Copains d'abord"
- Réaliser l'aménagement paysager du terrain face à la coulée verte
- Aménager la fin du chemin piétonnier autour du bassin de la ZAC des Heurts
- Aménagement du rond point du Requin
- Ravalier les façades du groupe scolaire Jean Jaurès
- Remettre en état (sol et murs) la salle de musique jouxtant la salle des fêtes
- Créer une aire de jeux près de la gare
- Acquérir des panneaux d'affichage pour y mettre des plans de quartiers

Toutes ces suggestions sont pertinentes mais bien sûr, certaines d'entre elles demandent un financement très important. Des priorités seront dégagées et le maximum sera fait.

Partis en fumée

Le 3 Novembre dernier, à 2 heures du matin, les ateliers municipaux ont été entièrement détruits par un incendie. Tout a brûlé, les locaux, le matériel, les véhicules, etc... Nous avons fourni aux assureurs et à leurs experts un dossier technique complet qui devrait permettre un remboursement correct dans des délais acceptables.

La reconstruction se fera au même endroit. Elle prendra en compte les améliorations et les adaptations utiles proposées par le Maire adjoint chargé des travaux, le Directeur des services techniques et leurs collaborateurs. La municipalité remercie toutes celles et ceux qui nous ont permis de continuer à fonctionner et notamment les communes environnantes.

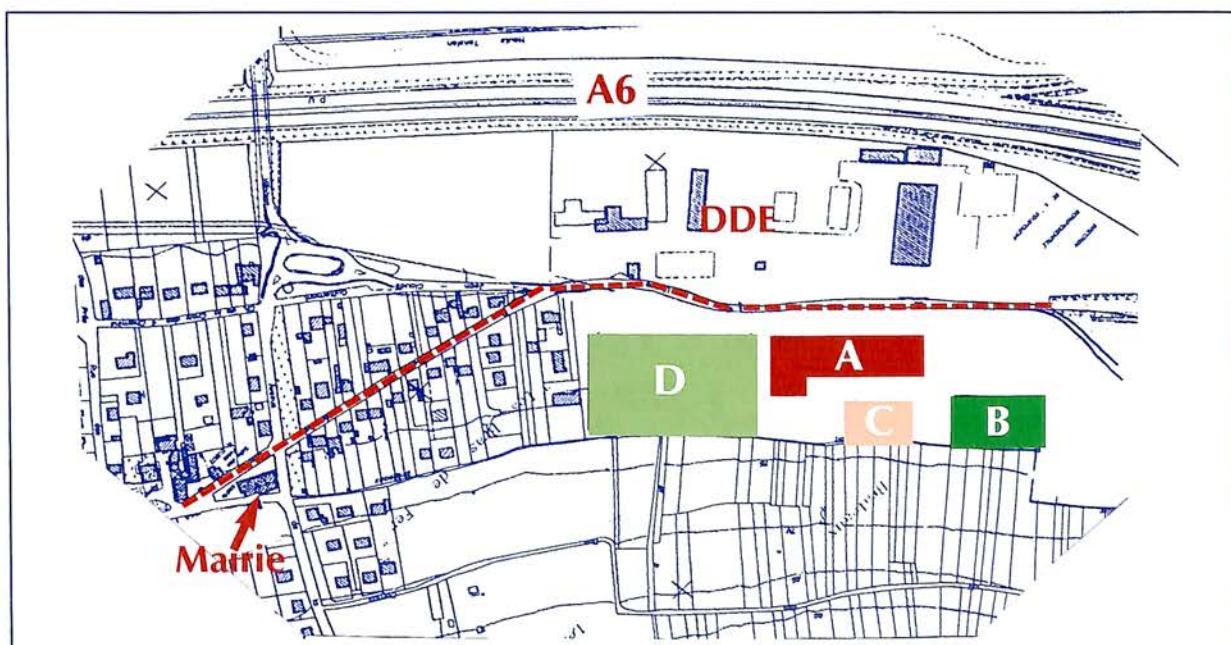


Collège

Dans un souci d'efficacité, le Conseil Général et la Commune de Villabé ont tenu très rapidement les premières réunions de travail pour définir ensemble l'emplacement précis du collège et de ses annexes.

Le département a fait l'acquisition de 3,5 ha de terrain (voir le plan ci-dessous) qui permettront l'implantation du collège et du bâtiment de restauration pour les élèves qui y déjeuneront. Mais, comme l'ont souhaité le Maire et les élus de Villabé, il sera possible également, de construire une salle de sports et d'aménager un terrain à usages multiples (football, rugby...).

- Zone A : Lieu d'implantation du (ou des) bâtiment(s) du collège, selon le projet retenu.
- Zone B : Salle des sports
- Zone C : Restauration scolaire
- Zone D : Terrain de sports



Lors de la réunion publique du 9 Décembre dernier, cette première phase de réflexion a été présentée par Bruno Piriou, notre Conseiller Général et par le Maire de Villabé.

Le site d'accueil du collège qui domine le Cirque de l'Essonne est exceptionnel. L'espace dont on dispose est important et permettra une architecture de grande qualité : c'est la volonté de tous.

Au cours de cette même réunion, le problème de la sécurité des élèves qui se rendront au collège a été abordé. C'est un dossier très important qui va faire l'objet d'une étude approfondie.

Le Conseil Général va lancer un concours d'architectes. Pour cela, il va définir avec précision le projet de collège qu'il souhaite voir se réaliser, c'est le cahier des charges que les candidats au concours devront prendre en compte et respecter.

Ce concours s'achèvera par la réunion d'un jury dont fera partie le Maire de Villabé.

Ce jury choisira un projet et confiera à l'architecte qui l'a conçu la maîtrise d'œuvre de l'opération.

URBANISME

FIN DU CONTRAT RÉGIONAL : Chemins piétonnier



Le Contrat Régional qui s'achève comprenait :

L'aménagement de la Place Roland Vincent, la construction de la Maison de l'Enfance, la restauration de l'église Saint Marcel et enfin, quatrième et dernier élément : l'amélioration de chemins piétonniers situés au cœur du village.

Il s'agit des trois chemins suivants :

- Le chemin qui relie le Chemin de l'Ormeteau à la rue Gabriel Péri en longeant l'école Jean Jaurès.
- Le chemin dit "du Cimetière" qui longe le cimetière entre la rue Gabriel Péri et l'avenue de la gare.
- Le chemin qui relie la "Vieille Côte" à la rue de l'Abbé d'Auvilliers et qui longe le Centre de loisirs communal.

Leurs entrées seront embellies et leurs chaussées seront rendues praticables dans de meilleures conditions pour les piétons qui les empruntent.

Nous arrivons ainsi au terme de ce Contrat Régional, fruit d'un très important travail, dont tout le monde salue la réussite.

UA

REVISION DU P.O.S.

NC

Le P.O.S. est le règlement qui définit les possibilités et les interdictions de construction sur le territoire communal ainsi que les règles d'urbanisme à respecter. Celui de Villabé a été adopté en 1998. Aujourd'hui les P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) sont remplacés par les P.L.U. (Plans Locaux d'Urbanisme).

Le 29 Novembre dernier, le Conseil Municipal a voté la mise en révision du P.O.S. de Villabé afin de le transformer en P.L.U. et de procéder à quelques ajustements nécessaires à la réalisation des projets communaux tels que le futur coll!ège, par exemple.

Le P.O.S. actuel propose une réglementation bien adaptée à la géographie communale. Il correspond également à la volonté d'équilibre entre les zones d'habitation, d'activité et les espaces verts protégés.

C'est pourquoi les modifications proposées seront peu importantes. Elles seront plus des adaptations, des ajustements que des bouleversements.

La procédure de révision est longue. Il faut en général de un an et demi à deux ans. Elle se fera en toute transparence et en concertation avec toutes les parties intéressées et en particulier les Villabéens.

Elle prévoit la consultation des services de l'État et une enquête publique permettra à chacun de s'exprimer. Le calendrier du déroulement de la concertation sera largement diffusé lorsqu'il aura été établi définitivement.

NA

COS 0,2

ND

FUTUR CONTRAT RÉGIONAL : (le troisième du nom !)

Le Contrat Régional n° 2 étant pratiquement achevé, d'ores et déjà il faut poursuivre la mise au point du troisième dont les objectifs ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal du 15 Mai dernier et présentés dans la Lettre du Maire du 5 Juin. L'ensemble devra s'inscrire dans une enveloppe budgétaire de 3 000 000 euros subventionnable à la hauteur de 50 % (35 % par la Région et 15 % par le Département). Les projets seront présentés à l'ensemble des Villabéens au mois de Mars.

Voici le point sur l'avancement des dossiers :

Salle des Fêtes polyvalente

Pour ce dossier, nous avons élaboré un cahier des charges précis tenant compte des besoins répertoriés et exprimés par les associations et la vie communale. Nous avons donc demandé à l'architecte sélectionné, de travailler sur un projet comprenant une grande salle modulable de 800 m² dotée d'une scène permanente de 150 m² et de prévoir tous les locaux annexes : rangements, office, hall, loges, régie,... le tout pour un budget de 1 800 000 euros, dont le montant est fixé par le subventionnement du Contrat Régional.



Cette salle sera située en face des ateliers entre l'autoroute et la conduite d'eau souterraine qui traverse la commune.



Parvis de l'église

Il a été demandé aux architectes de créer un parvis devant l'église prenant en compte la nécessité d'améliorer la circulation, de maintenir des places de stationnement en quantité suffisante et de faire le lien avec la place R. Vincent toute proche.

Autre contrainte importante :

remplacer l'imposant transformateur qui trône au milieu du square de la Liberté, par un plus petit et le déplacer en un point où il sera beaucoup plus discret. Les premières études montrent que cela est possible.

Salle des Fêtes Roger Duboz

Deux priorités :

- redonner à cette salle son aspect ancien avec restauration des murs extérieurs pour faire réapparaître les pierres meulières et retrouver les baies vitrées.
- intégrer au bâtiment les toilettes qui aujourd'hui sont à l'extérieur.



Intercommunalité

Villabé a donc décidé de différer son adhésion à une communauté de communes. C'est son intérêt. La Lettre du maire du 16 Décembre dernier fournit toutes les explications nécessaires.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 Novembre dernier, la majorité a approuvé ce choix et les oppositions n'ont fait aucune proposition différente. Chacun comprend bien que c'est la seule attitude possible dans les circonstances présentes.

Dans la période à venir, nous resterons très attentifs et intéressés par la mise en place des communautés qui nous entourent. En effet, nous ne sommes qu'au début de la coopération intercommunale.



Le gouvernement va faire adopter par l'Assemblée Nationale et par le Sénat un nouveau projet : celui de la décentralisation qui va modifier une fois de plus le fonctionnement des collectivités locales.

Tous ces bouleversements amélioreront-ils la vie des habitants de nos villes et de nos villages ? Cela ne se traduira-t-il pas par de nouveaux transferts de charges ? Bien malin qui peut aujourd'hui l'affirmer !

Marchés publics

La fin de l'année 2002 a vu le renouvellement des marchés publics de la commune. Il s'agit de choisir, selon les procédures légales, les entreprises qui œuvreront au cours de cette année avec possibilité de prolonger le contrat de deux années supplémentaires.

Les marchés publics répondent à des règles très précises dont le but est de créer une concurrence loyale entre les fournisseurs potentiels; ceux-ci sont informés par des publications officielles dans la presse, ils fournissent des propositions dans le respect d'un cahier des charges élaboré par la commune.

Il appartient à la Commission d'Appel d'Offres Communale (*qui comprend des élus et le représentant de la concurrence et des prix*) de faire, en toute transparence et en le justifiant, le choix du "mieux disant".

Cela signifie que ce n'est pas obligatoirement le "moins cher", mais plutôt celui qui propose le meilleur rapport qualité/prix. En effet, un prix trop bas peut se traduire tout au long de l'année, par un service défaillant dont pâtirait la commune.

Dans le respect de ces règles, ont été retenues :

Il n'y a pas de situation acquise, la loi l'interdit. Au terme de chaque marché, la situation est remise à plat. Parmi les entreprises présentes antérieurement sur la commune, certaines ont vu leurs nouvelles propositions retenues et continueront donc à travailler pour Villabé, d'autres n'ont pu fournir de propositions compétitives et ont été supplantées par des concurrents.

Pour l'entretien de la Voirie Communale :
L'Entreprise VETRA



Pour la Restauration scolaire et extra-scolaire :
La société
**YVELINES
RESTAURATION**



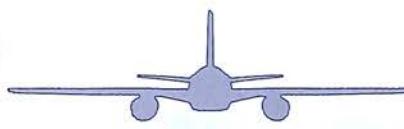
Pour la Collecte des Ordures Ménagères et autres :
l'Entreprise SAER



Pour l'entretien des espaces verts, arbres :
Les entreprises :
**Compagnons du
Paysage et Chadel**
(il y avait plusieurs lots).



NUISANCES AÉRIENNES TROISIÈME AÉROPORT



Après de nombreuses démarches et manifestations de la part des associations et des élus, nous avons obtenu satisfaction, a savoir que l'Essonne soit survolée à 3000 mètres d'altitude en phase d'atterrissement face à l'Ouest.

Il est vrai aussi qu'à travers certaines dérogations accordées par les contrôleurs du ciel d'Orly, certains avions survolent notre commune à des altitudes plus basses que prévues.

Un cahier spécifique est disponible afin que vous, habitants de Villabé, nous donniez des informations sur ces manquements aux règles (jour, heure, nuisances, etc...). Nous en référerons aux diverses associations compétentes.

Après le refus par le nouveau ministre des transports de la création d'un troisième aéroport près d'Amiens, un autre site semble se dessiner. En effet le site de Vatry, à 130 km de Paris serait choisi.

De plus il a l'agrément des collectivités territoriales, de l'intercommunalité locale et de la région Champagne Ardennes.

La création de ce site délesterait le volume aérien sur Orly et Roissy.



Jean-Marie DUCHESNE
Maire adjoint
à la Communication

Nuisances sonores de l'Autoroute A6

Depuis plusieurs années, les municipalités de Villabé, Lisses, Le Coudray-Montceaux et Ormoy avaient attiré l'attention du Ministère des transports sur l'importance des nuisances sonores subies par les populations riveraines de l'A6. A Villabé, vous aviez d'ailleurs été très nombreux à signer la pétition lancée par la municipalité contre ces nuisances, pétition qui a été transmise directement au Ministre de tutelle.

En Février 2002, après la réunion au Ministère, l'ancien Ministre, M. Gayssot, avait prescrit à ses services l'examen attentif de ce dossier portant, en particulier, sur la possibilité d'améliorer à cet endroit le revêtement de l'A6 dans le cadre de l'ajustement à mi parcours du Contrat de Plan 2000-2006 (ce contrat est un document dans lequel sont recensés les principaux investissements de l'Etat pour 6 ans).

Depuis la mise en place du gouvernement dirigé par

M. Raffarin, aucun élément de réponse n'ayant été fourni aux municipalités concernées au sujet des résultats de cet examen, à l'initiative du Maire de Villabé, les Maires ont pris contact avec le Ministère.

projets soit fait à mi parcours. Point qui sera donc fait en 2003. Il estime que des projets avaient été sous-estimés et affirme que l'Etat ne débloquera pas de crédits supplémentaires. D'autre part, le Contrat de Plan sera orienté sur



Ils ont été reçus le 24 Octobre par le Conseiller Technique du nouveau Ministre, M. de Robien. Au cours de cette réunion, M. Robin, le Conseiller Technique, nous a réexpliqué que ces travaux n'étaient pas programmés sur le contrat de plan. Il a admis cependant qu'à la signature de ce document, il était prévu qu'un point d'étape sur l'avancement des

l'amélioration et la sécurisation des transports en commun.

Les propos tenus par le conseiller du Ministre ne sont pas à la hauteur de nos espérances sur ce dossier ! Le combat pour l'amélioration du revêtement de l'A6 n'est pas terminé. Avec les communes voisines nous devons rester mobilisés sur ce dossier.

UN ESPACE JEUNES À VOTRE SERVICE



- **L'espace Jeunes**, lieu d'accueil et d'animation organise des activités de loisirs, des activités culturelles et sportives en direction des adolescents et des préadolescents qui habitent la commune de Villabé.

C'est un lieu de dialogue et d'échange. Il peut vous aider et vous accompagner dans vos projets. C'est aussi un lieu équipé d'une salle polyvalente, d'un espace de convivialité où les jeunes peuvent se rencontrer, discuter, écouter de la musique ou jouer à des jeux de société, d'une salle vidéo, d'un labo photo, d'un atelier de création...

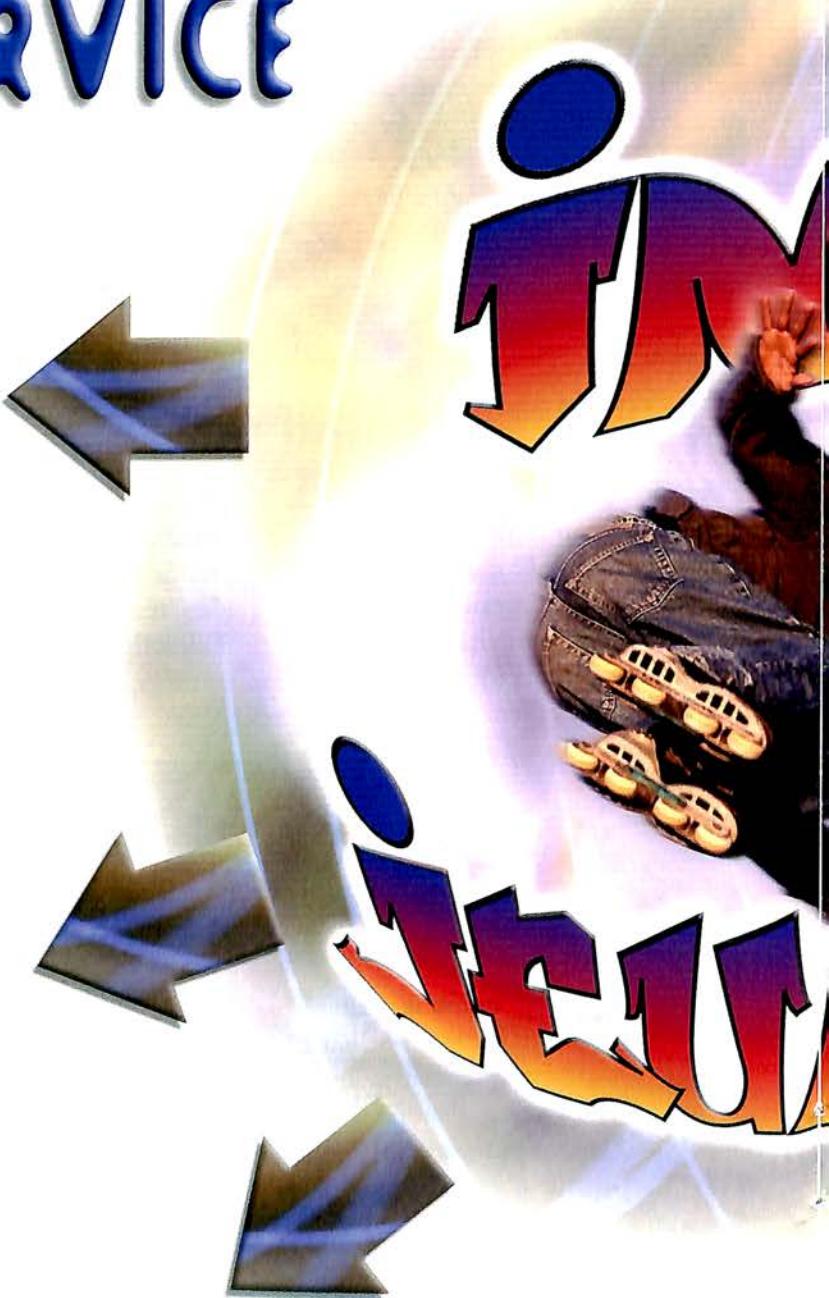
- **Moraires d'ouverture**

Période scolaire : Mercredi-Samedi 13h30 -18h30

Vendredi 15h00 à 18h30

Soirées à 22h30

Vacances : du lundi au samedi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.



- **Animations proposées**

Atelier création, avec Céline réalisez des objets de décoration, des accessoires de mode ou tout objet personnel.



Horaires : Tous les mercredis de 14h00 à 16h00.

Atelier danse, avec Bettina découvrez la danse contemporaine, créez et réalisez des chorégraphies.

Horaires : Tous les samedis de 13h30 à 15h00 pour les 11-13 ans et de 15h00 à 17h00 pour les 14 et plus.

Jean-Marie Lafon
Maire adjoint à la jeunesse



Atelier multmédia, avec Thomas découvrez internet, initiez vous à la création graphique ou participez à la réalisation du journal de l'espace.



Horaires :

Tous les mercredis et samedis de 14h00 à 17h00.

avec
et
FOS'



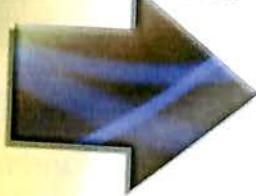
NES

Atelier modelisme,

Frédéric construisez des modèles réduits participer à des compétitions.

Horaires

2 samedis par mois de 14h à 17h.



Atelier photo,



avec Aurélie familiarisez vous au maniement d'appareils photographiques, développez et tirez vous même vos photos.

Des stages vous sont proposés pendant les vacances scolaires.

Atelier Roller, avec Gilles et Nicolas initiez

vous aux techniques de glisse urbaine et au street sur rampes et modules.

Une sortie par mois et des stages pendant les vacances.



• **L'espace Jeunes** : Regroupée autour de Gilles Denis, une équipe d'animateurs, Frédéric, Céline, Aurélie, Benoit, Thomas, Fabien, Bettina et Nicolas sont prêts à vous renseigner. N'hésitez pas à les contacter au 01.64.97.53.31.

DES NOUVEAUTÉS POUR 2003

Mise en place d'ateliers

MUSIQUE

CIRQUE

BREAKDANCE

VTT

CULTURE ... CULTURE

Bibliothèque

Horaires

- Mardi 10h00 à 12h00 • 14h00 à 18h30
- Mercredi 10h00 à 12h00 • 14h00 à 18h30
- Jeudi 16h30 à 19h30
- Vendredi 10h00 à 12h00
- Samedi 10h00 à 16h00

Horaires Vacances

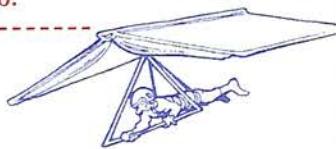
Mardi • Mercredi • Jeudi • Vendredi
10h00 à 12h00 16h30 à 18h30



Rappel

Si vous êtes contraints de rester chez vous (*maladie ou handicap*), la Bibliothèque municipale met à votre disposition un service de livres à domicile (*1^{er} jeudi de chaque mois*).

Pour tous renseignements contacter Marie ou Chantal à la Bibliothèque au **01 60 86 03 06**.



Les rencontres inter-générations

Une expérience enrichissante s'est déroulée, pendant l'année scolaire précédente, à la bibliothèque municipale. Nos amies retraitées, Jacqueline, Ginette et Christiane ont animé avec bonheur des séances de lecture auprès des enfants de 4 à 8 ans.

Le succès et la qualité des interventions font que cette année Jacqueline, Raymonde et Geneviève se remettent à la disposition de nos jeunes enfants.

Gouter au plaisir de l'écoute de contes, poésies ou autres n'est pas anodin.

En effet l'impact du plaisir de lire est essentiel dans la réussite des études car il ouvre la porte à tous les savoirs. L'aspect pédagogique et récréatif de ces séances ne supplante pas l'indispensable relation affective qui en émerge.

En effet, les échanges entre générations sont indispensables à la construction de la pensée et de la personnalité de chaque jeune.

Marie-France FRIMAN
Maire adjointe à la Culture



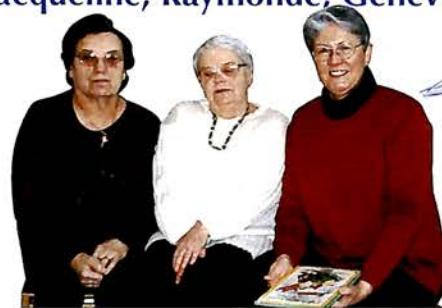
L'Heure du Conte

Il était une fois...

La Bibliothèque Municipale
et le Service Culturel
vous proposent :

“L'Heure du Conte”

Jacqueline, Raymonde, Geneviève



Racontent de belles histoires à vos enfants

chaque mercredi

- 16h00 à 16h30 (4 ans à 6 ans)
- 16h30 à 17h00 (7 ans à 9 ans)

Déservable aux habitants de Villabé

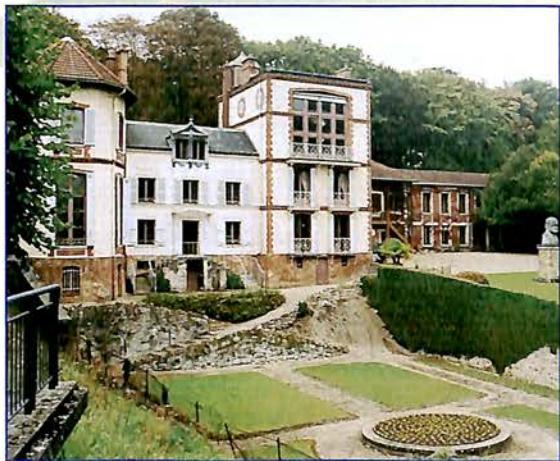
En même temps, elles emplissent de bonheur nos intervenantes quand cela se termine par un au revoir ponctué d'un petit bisou spontané.

Il ne faut pas oublier Chantal et Marie nos bibliothécaires, ainsi que Marie-France, Maire-Adjointe, qui permettent, grâce à leurs compétences et leur disponibilité, la réussite de ces échanges.



Journée Emile Zola à Médan

Cette journée organisée par la Bibliothèque Municipale et le Service Culturel a été aussi instructive que distrayante.



Les sorties : Manet, Velasquez, Modigliani et les autres...

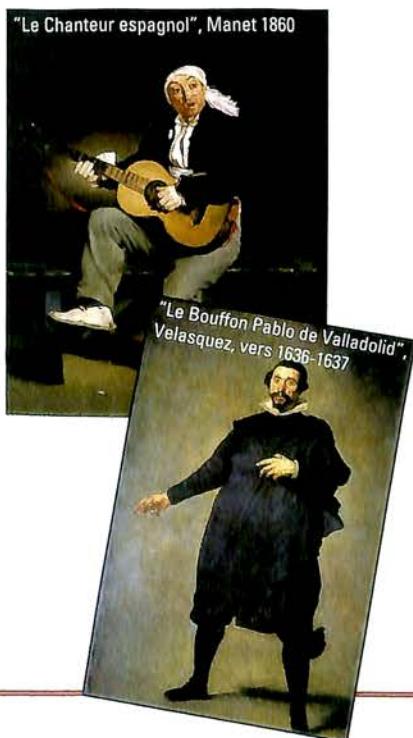
Cette fin d'année a été marquée par des sorties parisiennes pour visiter deux des expositions les plus courues du moment :



Mercredi 27 Novembre :
Manet - Velasquez, la manière espagnole au XIX^{ème} siècle.

Présentée au musée d'Orsay puis au Metropolitan museum d'art de New-York, consacrée pour un tiers à la manière espagnole de Manet, l'exposition présente aussi des œuvres de ses amis

Une place de choix est faite à Velasquez, Goya, Murillo qui ont influencé les grands artistes du XIX^{ème} siècle.



Samedi 13 Décembre :
Modigliani, l'ange au visage grave.

Depuis plus de vingt ans, aucune manifestation à Paris n'a rendu hommage à cet artiste pourtant adulé du public.

Le musée du Luxembourg présente aujourd'hui une rétrospective du grand artiste maudit du XX^{ème} siècle.

Cette exposition nous a permis de découvrir ou redécouvrir un artiste surtout connu pour les portraits très léchés et transparents des derniers mois de sa vie.



Manifestations à venir

• Musique

Dimanche 11 Mai 2003

à 16h00

Église St Marcel

Composé de 5 musiciens, le groupe Sarocchi vous propose une réactualisation ambitieuse de mélodies et de chants corses traditionnels. Il réveille des sonorités et des rythmes longtemps délaissés.

• Sortie

Samedi 14 Juin 2003

Visite de la Cathédrale de Chartres

Au carrefour des routes conduisant en Bretagne, en Normandie et aux châteaux de la Loire, tel un mirage surgissent de la plaine de la Beauce, les deux flèches de la cathédrale Notre dame de Chartres.

Le service culturel vous propose une visite guidée de cette splendeur médiévale, haut lieu de pèlerinage et de recueillement.

• Théâtre Jeune public (pour les petits à partir de 18 mois)

Samedi 1^{er} février 2003 à 15h30 et 17h

Bibliothèque Municipale

Tout petit l'océan

par la compagnie Pointure 23.

Étrange magasin ! on y vend de l'eau en bouteille, de l'eau en pot, de l'eau en tuyaux, de l'eau à la petite cuillère, au robinet, au verre, à la passoire, à l'entonnoir, au compte-gouttes...

On y trouve de l'eau chaude et qui mousser pour se laver le nez, de l'eau de la mare avec grenouilles et têtards...

• Théâtre Jeune public

Dimanche 9 Mars 2003 à 16h

Gymnase Paul Poisson

Le rossignol de l'Empereur de Chine

d'après Hans Christian Andersen.

Un Empereur de Chine découvre qu'un rossignol se trouve dans son jardin et chante merveilleusement. Seule une jeune servante sait où est caché l'oiseau.

Elle le conduit au palais.

Un jour, l'Empereur reçoit un oiseau mécanique. Cependant, à force de remonter le mécanisme, il finit par se casser.

L'Empereur dépérît.

Mais tout finit bien dans les contes.

• Théâtre Tout public

Samedi 26 Avril 2003 à 20h30

Gymnase Paul Poisson

Exercices de Style

par le Théâtre de l'Éveil.

L'autobus arrive. Un zazou à chapeau monte. Un heurt, il y'a. Plus tard, devant la gare St Lazare, il est question d'un bouton.

L'histoire merveilleusement banale d'un fait divers insignifiant.

Une querelle dans un autobus racontée de 99 manières différentes.

Un spectacle d'humour conçu aux confins du théâtre et du cabaret.

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Christian BERTAUX
Maire adjoint
Fêtes et Cérémonies

Vide Grenier

Pour la première fois, la place du Pâtis a accueilli le vide grenier, le samedi 28 et dimanche 29 Septembre.

Cette édition marquée par l'omniprésence du soleil, a été une réussite confirmée, par la convivialité et la bonne humeur qui ont caractérisé encore une fois cet événement.



Le samedi soir, le désormais traditionnel repas a clôturé cette journée, avec au menu un délicieux couscous fait maison.

Ce week-end a démontré une fois de plus, l'attachement des Villabéens pour leur vide grenier.

Deuxième Marché de Noël



Inauguration du Marché de Noël

20 exposants ont proposé une offre diversifiée (produits du terroir avec dégustations et idées cadeaux).

La tartiflette, le vin chaud et les échaudés de la boulangère, servis dans le stand restauration ont complété ce week-end placé sous le signe de la gastronomie et de la fête.

Le second marché de Noël s'est tenu le samedi 7 et le dimanche 8 Décembre 2003 conjointement avec le Téléthon et l'exposition des artistes amateurs de l'association Évasion.

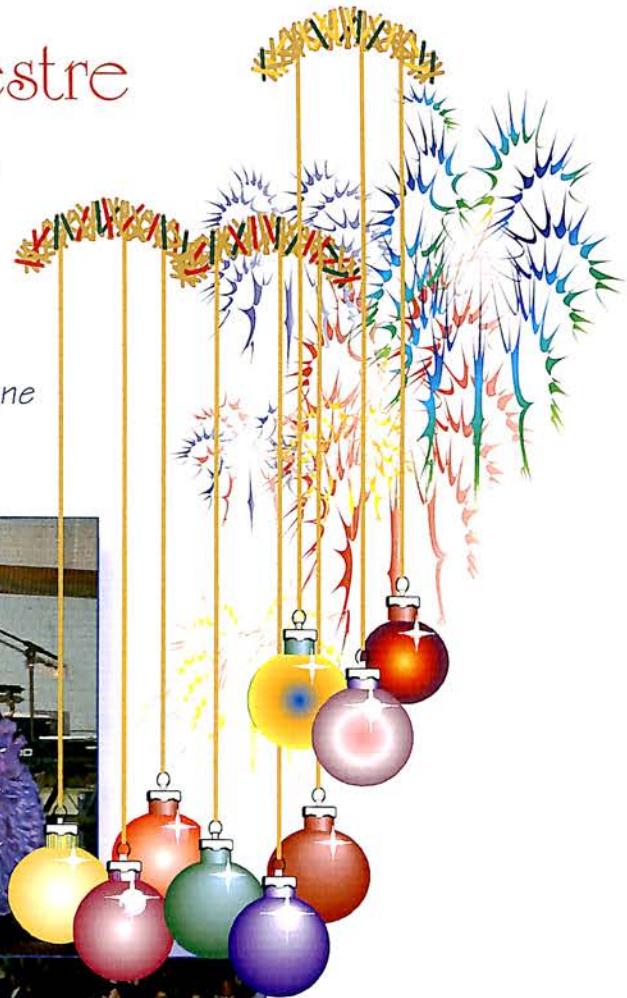
Le coup de vent qui a secoué la région dans la nuit du vendredi et qui a détruit plusieurs tentes. Il n'a pas empêché le bon déroulement de la manifestation. Nous tenons d'ailleurs à remercier les communes de Corbeil-Essonnes et du Coudray-Montceaux pour leur aide à cette occasion.



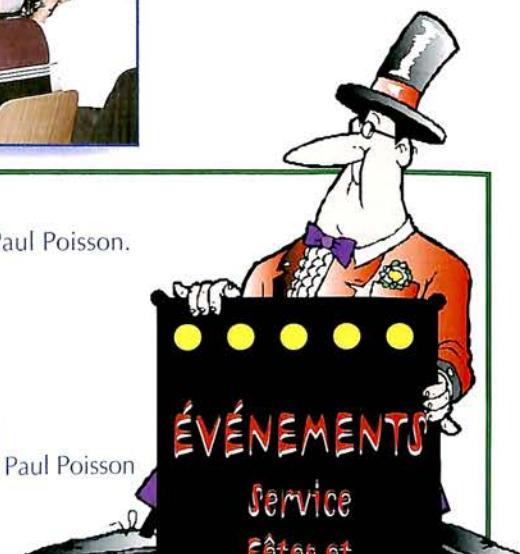
FÊTES ET CÉRÉMONIES

Réveillon de la Saint Sylvestre

Près de 300 personnes se sont retrouvées à l'occasion de la Saint Sylvestre au gymnase Paul Poisson. L'orchestre André Philippe qui sera présent également au dîner dansant de la Saint Valentin, le samedi 8 Février 2003, a magistralement animé cette soirée placée sous le signe de la joie et de la convivialité.

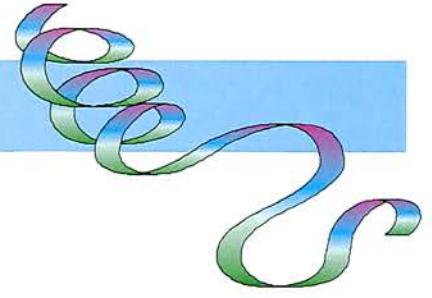


- **Samedi 11 Janvier 2003**
UN SAMEDI AU CINÉMA • Gymnase Paul Poisson.
- **Samedi 8 Février 2003**
DÎNER DANSANT - André Philippe
Gymnase Paul Poisson.
- **Samedi 29 Mars 2003**
CONCERT DE L'AMICALE DE VILLABÉ
En partenariat avec la Mairie • Gymnase Paul Poisson
- **Du 26 Mai au 1^{er} Juin 2003**
VILLABÉ EN FÊTE
- **Samedi 21 Juin 2003**
MUSIQUE À LA SAINT JEAN • Parking de la gare.
- **Samedi 28 ou dimanche 29 Juin 2003**
Passage du Jury pour l'opération "VILLAGE FLEURI"
- **Dimanche 13 Juillet 2003**
FÊTE NATIONALE • Place Roland Vincent.



ÉVÉNEMENTS

Service
Fêtes et
Animations
2003



L'Amicale de Villabé

Voyage en Allemagne

L'Amicale de Villabé s'est rendue à Hövelhof en Allemagne les 4, 5 et 6 Octobre 2002, à l'invitation du Comité de Jumelage de Verrières-le-Buisson qui fêtait là-bas, avec sa commune jumelle, le 188^{ème} "HÖVELMARKT" à l'occasion traditionnelle de la fin de l'été et de l'arrivée de l'automne.

Ce déplacement faisait suite à une prestation de notre Big Band à la Pentecôte 1999 à Verrières-le-Buisson au cours de laquelle nous avions fait connaissance avec le "Jugendblasorchester" de Hövelhof et de son chef Gernod BAHR. A cette occasion les deux orchestres s'étaient spontanément mélangés (sans répétition) pour n'en plus former qu'un seul sous la direction successive de Didier VANNARIEN,

directeur de l'Amicale, et de Gernod BAHR.

Ce rapprochement avait été ressenti comme un moment fort par tous les musiciens français et allemands, malgré le handicap de la langue, atténué par les traductions immédiates de Corinne. Le rendez-vous de principe avait été pris.

Ce fut chose faite en ce début d'octobre. L'accueil fut excellent et très chaleureux. Le Big band de l'Amicale, qu'avait rejoint Gernod et son trombone, anima une partie de la fête sous le grand chapiteau où ils furent chaleureusement applaudis.

Les musiciens de l'Amicale se sont également mêlés au "Jugendblasorchester" qui avait mis notamment à son répertoire "Ross Roy" que Gernod avait apprécié lors de sa venue à la fête

de la Sainte-Cécile à Villabé en 1999.

Christian BERTAUX accompagnait l'Amicale et a pu rencontrer quelques élus de Verrières, mais aussi de Hövelhof avec qui il a visité les installations communales de cette ville allemande de 15000 habitants.



Nous espérons pouvoir accueillir bientôt et d'autant meilleure manière nos amis allemands et faire connaître leur excellent orchestre aux Villabéens lors d'un prochain concert.

VILLABÉ A BRILLÉ DE MILLE FEUX

Dans la Lettre du Maire du 15 Novembre dernier nous annoncions que les décorations de Noël de la commune avaient disparu dans l'incendie qui a détruit nos ateliers. Racheter la totalité des ornements était impossible et c'est pourquoi nous avons lancé un appel qui a été entendu par plusieurs communes voisines que nous remercions très sincèrement. Les décorations qu'elles nous ont prêtées ont permis de donner un air festif aux entrées du Village et aux bâtiments communaux.

Bravo et merci également aux commerçants et artisans du "Villabé ancien" qui se sont concertés pour apporter leur contribution à ces jours de fêtes.

Nous avions suggéré aux Villabéens de décorer leur habitation, dans la mesure de leurs moyens, afin d'amplifier l'air de fête qui doit régner dans cette période de fin d'année.

Notre appel a été entendu. Une promenade nocturne dans notre village a permis de le constater. Merci à tous les Villabéens qui ont fait briller de nombreuses petites lumières sur leur façade, autour de leurs fenêtres ou dans leur jardin. Nos rues, nos placettes... avaient un air de fête ! Comme prévu, quelques réussites ornementales seront primées.



Édito

Afin de satisfaire aux besoins des jeunes et moins jeunes qui pratiquent nos activités sportives, je fais en sorte que nos infrastructures soient maintenues en bon état et aussi en développer d'autres, la demande étant de plus en plus importante.

Cette année, après la création du Skate Park, un des terrains de tennis a été couvert et est d'ores et déjà opérationnel.

Je remercie les membres de la Commission des Sports ainsi que les associations sportives pour leur participation aux diverses activités municipales.

Bonne année sportive à tous les Villabéennes et Villabéens.

Vous pouvez prendre date pour la 10ème Fête du Sport qui aura lieu les 3, 4 et 5 Octobre 2003.



Émile NAVARRO
Maire adjoint chargé des Sports



La Longue Marche

Sortie des 27, 28 et 29 Septembre en Pays de Caux

Départ de Bénouville pour le cap d'Antifer : le chemin fut rude, montées, descentes (cette partie de la côte normande est très accidentée) étaient au programme mais agrémentées par un magnifique paysage bordé de falaises blanches crayeuses se reflétant dans une mer bleutée sous un ciel d'une grande pureté.

Le week-end se prolongea sous un beau soleil par une visite en bateau sous le pont de Normandie, une halte à l'Abbaye de Jumièges et un retour en chansons.

RAS, prêt à repartir pour une autre balade.

N'oublions pas chaque année la marche organisée lors de la Fête du Sport qui a



Repas du soir sympathique et animé, un superbe feu d'artifice (prévu par le président bien entendu !) dans le port de Honfleur clôtra cette journée.

vu, en 2002, la participation de 70 personnes.

R.C.V. Rugby Club de Villabé

La saison 2002/2003 a été brillamment lancée en Septembre dernier lors de l'ouverture de la Fête du Sport sur le terrain en herbe de Villabé, par une victoire 7 essais à 2 contre nos amis de l'équipe de Savigny-le-Temple.

Par ailleurs, afin de communiquer sa passion du rugby, le R.C.V. a mis à la disposition de tous un site internet accessible à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/rugbyvillabe>

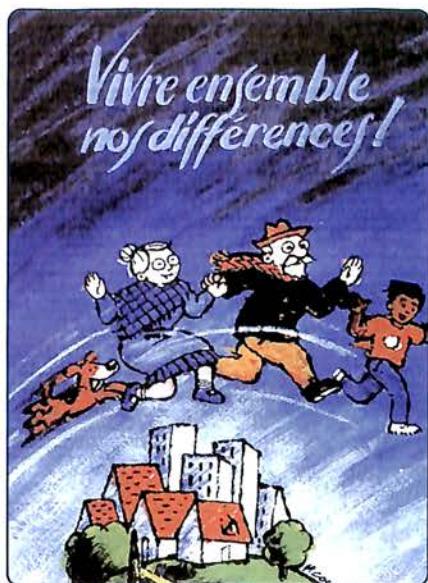
De plus, vous trouverez ci-joint notre logo officiel dont un œil averti retrouvera les 3 lettres initiales du R.C.V.



Gymnastique Volontaire

Nous invitons les Séniors à venir participer gratuitement à une séance "**découverte**" de gymnastique.

**LUNDI 24 MARS
2003
DE 14H À 15H**
au gymnase Paul Poisson



Ce cours vous permettra de découvrir les bienfaits de la pratique régulière de la gymnastique volontaire adaptée à votre rythme et à votre condition physique.

Vous pourrez contacter pour tout renseignement :

Agnès AFFLATET

☎ 01 60 86 26 34

ou vous rendre au gymnase tous les lundis (hors vacances scolaires) de 14h à 15h.



La Flèche Étoilée

Cette année, nous enregistrons une progression de 30 % de licenciés au sein du Club (23 % pour les jeunes).

Le début de saison est très prometteur :

Chez les adultes :

Sur 4 concours disputés par 3 archers, 1 podium (une place de 2^{ème}).



Chez les jeunes :

Au concours organisé, les 2 équipes inscrites ont brillamment porté nos couleurs : 10^{ème} et 18^{ème} sur 35 équipes et une première

place dans la catégorie Flèche Blanche, ce qui a permis à tous ces jeunes de vivre pour la première fois, une véritable compétition.

Le mérite en revient surtout, à notre entraîneur, un Brevet d'État, qui les entraîne tous les samedis matin.

DERNIERE NOUVELLE

Nous avions engagé 3 équipes de 3 jeunes au concours de Marcoussis. Résultats : 1^{er}, 18^{ème} et 23^{ème} sur 34 équipes inscrites.
Nous continuons sur la lancée de l'année dernière

E.S. Villabé

315 licenciés dont 50 dans l'encadrement, permettent d'avoir des résultats encourageants dans toutes les catégories.

Les classements actuels, en 1^{ère} et 3^{ème} division, les 18 ans sont 5^{ème}, les 15 ans et les 13 ans sont 1er de leur groupe.

Les vétérans et séniors sont en milieu de tableau.

Les féminines passent du foot à 11 au foot à 7 pour pouvoir progresser plus rapidement.

Les débutants, poussins et benjamins sont bien intégrés au Club, ils évoluent vite et sont à l'écoute de leurs formateurs.

L'E.S.V. est classée 6^{ème} Club formateur de l'Essonne.

Les équipes qui sont engagées en tournois dans différentes villes, départements, reviennent avec des trophées et des coupes gagnées en fonction des bons résultats.



Les dirigeants et les joueurs vous souhaitent de une bonne Année.



Étoile Sportive Tennis de Table • Moto Club de Villabé

L'ESVTT a démarré sa 13ème saison avec 33 adhérents. Une équipe est inscrite en championnat départemental et une organisation spécifique est mise en place pour les jeunes licenciés dans la salle du gymnase ou 8 tables sont à disposition pour les entraînements.

De son côté, le Moto Club de Villabé a terminé sa saison 2002 en beauté : Week-end en Normandie, Forêt d'Orient, randonnée en Vallée de Chevreuse pour la Fête du Sport, Forêt de Compiègne et enfin, encadrement des cyclotouristes pour le Téléthon.

Ayant des adhérents communs, les 2 Clubs se sont unis pour l'organisation commune d'un



week-end enchanteur sur les bords de la Ramberge, au Château de Pocé/Cissé, à proximité d'Amboise.

Motocyclistes et pongistes ont profité de la douceur des bords de Loire sous un soleil radieux avec la visite d'une magnanerie et une

chasse aux trésors qui ont resserré les liens entre les membres de ces deux clubs (17 su MCV et 16 de l'ESVTT).

TÉLÉTHON 2002... TÉLÉTHON 2002... TÉLÉTHON 2002



Nous avons remis à l'AFM la somme de **8063 euros** soit 52 891 francs, en progression par rapport à 2001. Encore Merci et Bravo à tous ceux qui ont participé aux diverses animations.

R. Forlivesi - G. Fourmont et une équipe de bénévoles.

FORMIDABLES ! Vous avez été une fois de plus FORMIDABLES !

Soyez remerciés chaleureusement pour tout ce que vous avez fait. Nos chercheurs vont pouvoir lancer de nombreux programmes de recherches et accentuer les essais entrepris.



ASSOCIATIONS

EUROPOLYGLOTTE



Venez communiquer en anglais avec nous

EUROPOLYGLOTTE accueille tous les adultes désireux de se mettre ou de se remettre à l'anglais.

Deux niveaux différents sont proposés en cours du soir, de débutants à confirmés. (hors vacances scolaires).

Chacun s'exerce à la compréhension et à l'expression orale grâce à une méthode audio-visuelle dynamique.

SALLE SAINT EXUPÉRY

(Parking de la poste à Villabé)

Lundi : 19h00 à 20h30

Jeudi : 19h00 à 20h30



Pour tous renseignements contacter :

M^{me} Geneviève Vidal ☎ 01 60 86 19 53

M^{me} Claire Leroy ☎ 06 77 18 03 59

A TOUT VENT

Le **29 Septembre 2002**, l'atelier adultes participait au "**Goûter Littéraire**" organisé par la responsable de la Commission Culture et les Bibliothécaires.

Plonger dans l'univers de Zola fût un moment d'étonnement, puis de plaisir, puis donna l'envie de relire son œuvre... Moment partagé par les spectateurs.

Début Décembre, vint le Téléthon. Merci à tous ceux, petits et grands, qui, après un travail assidu, ont charmé le public. De la parodie au Moulin Rouge, tous, très enthousiastes sont prêts à recommencer.

Ils vous donnent rendez-vous les **21, 22 et 23 Mars 2003 à 21h**, salle R. Duboz, pour "**La nuit de Valognes**" et pour la Fête du Théâtre le **mardi 10 Juin 2003** et le **vendredi 13 Juin 2003 à 20h30**, salle R. Duboz.



Théâtralement Vôtre - A tout Vent

TOP ANIM'

Depuis plus de 5 ans, TOP ANIM' est présente dans la communauté Villabéenne. Nous la retrouvons dans les plus grandes manifestations de Villabé. TOP ANIM' est également au service des Villabéens pour l'animation de mariages, anniversaires, nouvel an, etc...

Responsable : Monsieur DA COSTA -
35, rue des coquelicots 91100 Villabé

Paroisse St Marcel

Chers Paroissiens,

Notre église terminée, est très belle.

Nous attendons vos idées, vos forces, et un peu de temps.

Car, plus nous serons nombreux, plus d'activités et d'échanges pourront avoir lieu.

"Bonne Année" à tous.

Mme Schmitt

Association EVASION

De Janvier à Juin 2003, l'Association EVASION vous propose :

FÉVRIER

Partez sur les traces des Impressionnistes au Château d'Auvers, à travers une mise en scène spectaculaire découvrez leurs œuvres avec un autre regard.

MARS

Le Musée de l'Erotisme. Un lieu unique dédié à l'Art érotique sous toutes ses formes à travers le temps et toutes les cultures. Amour, humour, art traditionnel, un prestigieux ensemble de toutes les fantaisies érotiques sur 7 étages (réservé à un public averti).

Suivi d'un dîner parisien.

MAI

Le zoo de Beauval. Situé à Saint Aignan dans le Cher, ce que vous ne verrez nulle part ailleurs. Voyage au cœur des continents. 3500 animaux habitent ce parc. Mini ferme, spectacle de rapaces et d'otaries, serres tropicales.

JUIN

Séjour d'une semaine au Tyrol (relais Châteaux ★★★★).

AOUT

Le Puy du Fou

A bientôt dans nos sorties

ASSOCIATIONS

Dans le cadre du respect de la tradition de la Saint Vincent, Mémoires Vives vous a proposé de fêter le Patron des Vignerons autour d'une savoureuse choucroute le Dimanche 26 Janvier.



Votre Section UNRPA de Villabé bouge

- La semaine des retraités "Semaine Bleue" bien remplie, après-midi dansant, sortie en forêt de Rougeau, séance vidéo, après-midi goûter, papotage et beaucoup d'amitiés.
- Une soirée "Beaujolais Nouveau" qui a reçu un franc succès.
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.
- Maison Violette, une fois par mois repas convivial préparé par des bénévoles, pour une vingtaine d'adhérents.
- Maison Violette : depuis le début Décembre le billard français est en place.
- Chaque après-midi de la semaine des activités variées.
- Le 13 Janvier 2003 l'UNRPA a fêté ses 30 ans.



Amis adhérents
nous vous attendons nombreux
à nos rendez-vous quotidiens

l'Église Saint Marcel restaurée



es travaux terminés, murs assainis, toiture, électricité, chauffage, menuiserie refaits, son clocher veillant sur notre village, elle a fière allure notre église.

Sa restauration fut fêtée le samedi 12 Octobre par de nombreux Villabéens.

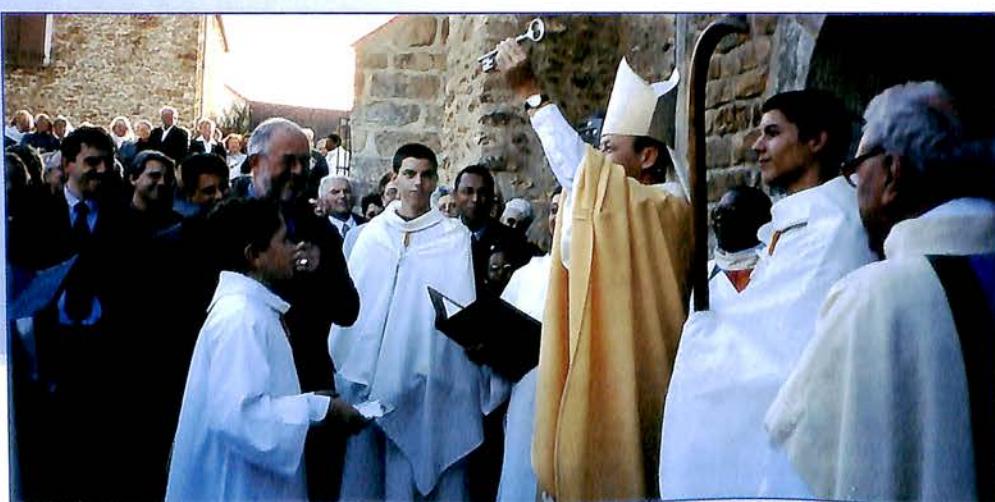
Monsieur le Maire, Alain Ramey transmit la clé de l'édifice à Monseigneur Dubost, Évêque d'Évry.

Sur la tribune, la chorale de l'école municipale de musique Harmonies réchauffa le cœur des assistants.

Notre curé le père Jean Segard reprit possession avec émotion de notre église restaurée.

Le verre de l'amitié conclut cette fin d'après-midi.

"Dormez braves gens", le son de la cloche vous réveillera.



Église Saint-Marcel
de Villabé restaurée
octobre 2002



VILLABÉ AU PASSÉ... AU PRÉSENT

Le mois d'Octobre fût pour Mémoires Vives un temps fort. Après des années de documentation, un amoncellement d'anecdotes, de dates, et de renseignements l'Association pouvait, enfin, faire partager le fruit de ses recherches.

Le livret numéro 6 "L'église Saint-Marcel de Villabé à travers les siècles" fût un succès.

Merci à nos lecteurs.

Des origines de l'église à la restauration actuelle, il vous était conté l'histoire de la cloche, les démêlés avec la Révolution, le "jumelage" avec Lisses... etc...

Plusieurs habitants (du village) "de vieille souche" ont voulu en savoir davantage quant à l'article "Inhumés dans l'église" de 1666 à 1792.

Pour eux et pour d'autres que cela pourrait intéresser voici la liste (peut être incomplète cependant) des familles de Villabé dont le corps de certains de leurs membres reposent dans le chœur... dans la nef, avec quelques informations sur la famille lorsque cela est possible.

A partit de 1666, les curés ont consigné avec précision les noms de tous les villabéens inhumés dans l'église.

Le premier est le vigneron BENOIST. Entre 1668 et 1704 c'est l'abbé GALLAIS qui note que "de nombreux bourgeois de Paris ayant maison de campagne à Villoison ou dans le village "sont inhumés dans l'église : familles PRAFOND, CORNU, BUISSON, GUIARD, JORDAIN ; Dame Marie HARAUT, veuve d'un bourgeois de Paris et décédée chez son gendre à Villoison (elle laisse un don aux pauvres du village).

Jusqu'en 1792 d'autres vignerons, laboureurs, meuniers, charrois ou marchands tels GUILLEMIN, BEZARD, FOURMENTIN, BARON, TAUPIN, RIGOLLET, LE MERE, THEVENOT, ADIEN, BESNARD, RUFFIN, PLISSON, BERTELO, JACQUET, NAUDON, LEGENDRE, HEBERT, JAMET, LOQUET,



c'est un Procureur du Parlement de Paris qui signe, en 1713, avec le curé DUFESSEL.

Sans oublier la liste des curés de Villabé inhumés dans l'église en présence des confrères de la région comme le curé DASASSIS en 1748.

Il y a le curé GALLAIS en 1704, DUFESSEL en 1714, LEPAULTRE en 1735, HENNEQUIN en 1748, JAUNAGE en 1758, LANGLOIS en 1768.

Le dernier corps inhumé dans l'église est celui du curé MATHIEU Fr. (curé de Villabé vers 1768).

Nous sommes en 1787, le curé de Villabé est son neveu. Il deviendra après la Révolution "Officier public".

Alors, à chacune des anciennes familles de Villabé d'établir son arbre généalogique pour retrouver, éventuellement, un "aïeul" qui repose dans l'église.



VIRNONDE, ROUSSEAU, ROTH, NOTTA, FROMENTIN, LHOSTE, CHANDELLE.

Parfois les noms des témoins figurent sur le registre. Ainsi pour l'inhumation de HUGUET, en 1676 (très jeune enfant) c'est GUILLEMIN, son père nourricier qui signe avec le curé GALLAIS.

Pour PINO Jean, en 1684, le témoin est un vigneron nommé LECERF.

Lorsque la famille RAMPILLON (cordonnier à Paris) enterre ses morts ce sont les vignerons HUET, LECERF, LIGEON, qui en 1694 assistent le curé.

Les habitants de la Chopinière, grande maison bourgeoise sur les bords de l'Essonne se nomment RAMPONNET ; le deuil frappe les adultes mais aussi les très jeunes enfants et tous seront inhumés dans le chœur de l'église.

La famille DANSSE de Villoison inhumée dans l'église aussi bien sa femme de chambre que son fils âgé de 3 ans.

Il y aura aussi les défunt des familles DELATOURE, CORNU, seigneur de la place, de BOISLOUIS qui sont contrôleurs de guerre et

Mémoires Vives
de Villabé



Libre expression des groupes représentés

Bonne année 2003 à tous !

Déjà près de 2 années passées ensemble. Le courage et la détermination sont toujours là. Plus que jamais !

You pouvez compter sur nous !

Voici quelques exemples de ce que nous avons entrepris pour vous.

Nous avons été présents :

à plus de 20 conseils municipaux et aux différentes commissions (travaux, scolaire, jeunesse, culture, sport, finances...), à toutes les cérémonies officielles et aux inaugurations (nouvelle bibliothèque, skate parc, église St Marcel), à vos côtés (porte-à-porte, réunions de quartier...).

Nous vous avons informés grâce :

à notre magazine gratuit "Villabé demain", distribué régulièrement dans vos boîtes aux lettres (16 éditions !), à notre site internet (<http://villabe.demain.free.fr/>), à nos tracts, à nos permanences téléphoniques.

Nous avons proposé : Deux motions adoptées en Conseil Municipal (*sécurisation du stockage de produits dangereux sur le site d'Altis et règlementation sur l'implantation des gens du voyage*), les tarifs dégressifs à partir du 2^{ème} enfant, divers travaux (*sécurisation du passage sous la voie ferrée pour les enfants se rendant au collège de la Nacelle, aménagement de la signalisation sur le pont reliant Villabé à Moulin Galant, sécurisation du carrefour de l'avenue Cassiopée et de la rue Andromède, amélioration de l'éclairage sous le tunnel de la gare de Villabé et dans le quartier de Villoison...*), l'embauche de 2 policiers municipaux supplémentaires, des projets de vie quotidienne (*extension des horaires d'ouverture de la halte garderie et augmentation du nombre de places, révision à la baisse du nombre de tranches du quotient familial*), l'installation de nouveaux jeux dans les squares, et s'il n'est pas déjà trop tard ! la mise en place d'un groupe de travail relatif au plan de circulation avant l'implantation du 5^{ème} collège...

Nous nous sommes battus :

Pour le collège à Villabé (*pétition transmise à Serge Dassault, au Président du conseil général et au maire de Villabé*), contre l'ouverture du couloir aérien (*présence aux réunions des associations et aux manifestations*) et contre les nuisances de l'A6, pour l'intercommunalité au Val d'Essonne (*avec les communes du Sud*), pour la sauvegarde du caractère rural de Villabé, contre l'augmentation de 2,3 % des tarifs de la cantine et des repas à domicile pour les personnes âgées.

Nous sommes à votre disposition

Anne FEFFER (UMP) : 06 07 61 87 38 • Karl DIRAT (UMP) : 06 09 56 29 01 • Christian CORDIER (UMP) : 06 63 87 09 58

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE : IL FAUT UN RÉFÉRENDUM

Le Groupe "**Démocratie et Citoyenneté pour Villabé**" a proposé au Conseil Municipal du 20 Décembre d'adopter un vœu demandant au gouvernement que le texte de loi sur la Décentralisation soit soumis au Peuple de France par RÉFÉRENDUM comme l'avait promis le candidat Chirac.

Les raisons en sont simples : c'est une Loi qui va considérablement changer le paysage institutionnel pour le plier aux exigences de la mondialisation capitaliste et qui va être adoptée au pas de charge. Pour la démocratisation de la vie publique ça commence mal.

Cette réforme institutionnelle pose de graves problèmes :

Elle engage **une rupture de l'unité nationale et un éclatement de la République**.

Elle est porteuse **d'aggravation des inégalités** entre les citoyens et les territoires, elle met en cause les services publics.

Les collectivités se verront transférer plus de compétences et **les élus se verront contraints à voter des augmentations d'impôts locaux** qui rappelons-le sont les plus injustes.

Cette réforme constitutionnelle va avoir des conséquences sur la vie de nos concitoyens et sur la réponse aux besoins en matière de Santé, École, Formation, Fiscalité, Recherche, Transports, Développement économique...

Une telle réforme de la Constitution exige un autre débat qui devrait déboucher sur un RÉFÉRENDUM qui permettra aux citoyennes et aux citoyens de notre pays de s'exprimer.

Ce n'est pas la voie que le gouvernement a choisi en voulant précipiter les choses et faire adopter cette loi au pas de charge en Janvier 2003.

Après ces choses sérieuses terminons en souhaitant à tous les habitants de notre commune et à leur famille

Nos Meilleurs Vœux

de bonheur et de réussite pour l'année nouvelle.

Sincèrement **M. CHAIGNEAU • D. SABATHIER • M. CATTAN**

au Conseil Municipal

POUR VILLABÉ

La majorité municipale

*présente à l'ensemble des Villabéennes et des Villabéens
ses Meilleurs Vœux à l'occasion de la Nouvelle Année*

Forts de la confiance que vous nous accordez, nous poursuivons une gestion cohérente et sociale illustrée, lors de la dernière réunion du conseil Municipal, par le vote des tarifs des services que la commune propose aux Villabéens.

Le choix de ces tarifs résulte de deux volontés sociales affirmées :

- Faire prendre en charge par la commune plus de 65 % du coût réel des services (cantine, colonies de vacances, centre de loisirs, service jeunesse...)
- Moduler les participations à l'aide du quotient familial, ce qui permet aux familles les plus modestes de bénéficier de tarifs particulièrement faibles.

C'est un exemple parmi de nombreux autres.

Il est vrai que dans ce domaine, certains pratiquent, une surenchère systématique. Les mêmes qui refusent les entreprises qui apportent des ressources à la commune proposent de raser gratis. Démagogie évidente dont personne n'est dupe !

Le Maire et les élus travaillent sur la préparation du budget 2003. Comme pour les années précédentes, ce budget devra définir des orientations fortes : équilibre budgétaire **sans augmentation des impôts**, maintien des **abattements maximums** pour les enfants et personnes à charge, **actions sociales confirmées**, aides **aux anciens**, moyens donnés **aux écoles**, soutien important **au milieu associatif**, aide **aux personnes en difficulté**, financement de **l'embellissement du village...** bref un budget équilibré et destiné à **faciliter la vie de tous les villabéens**.

le groupe de la majorité municipale "**POUR VILLABÉ**" défendra ces orientations lors du vote du budget primitif de la commune.

Naissances

• Rayhan	CHEBAB21	21 Septembre	2002
• Estoban	BATTEUX	27 Septembre	2002
• Léa	BURATTI	5 Octobre	2002
• Enzo	CHRISTINE	8 Octobre	2002
• Malika	MESSAOUDI	9 Octobre	2002
• Thibaut	HAMER	12 Octobre	2002
• Rachel	LIOT	13 Octobre	2002
• Alexia	DIAS GOMES	21 Octobre	2002
• Jules	VASSEUR	25 Octobre	2002
• Lison	DOUET	1 Novembre	2002
• Phavanna	KHENNAVONG	2 Novembre	2002
• Emma	LEDUC	8 Novembre	2002
• Théo	RIBEIRO	22 Novembre	2002
• Aurélie	COQUARD	27 Novembre	2002
• Mélissa	SANCHEZ	30 Novembre	2002
• Thérènce	NELA	1 Décembre	2002
• Elisa	VANDEPITTE	2 Décembre	2002
• Helwan	KORICHI	5 Décembre	2002
• Thomas	NICAUD	5 Décembre	2002
• Camille	BARBARAT	11 Décembre	2002
• Anaïa	ISTIL	15 Décembre	2002
• Lola	STRAZZULLA	23 Décembre	2002
• Marina	SMITH	28 Décembre	2002

Etat Civil

Décès

• Paul	HIROUX	2 Août	2002
• Sylvie	TAN épouse SAR	11 Septembre	2002
• Fernand	BILLEY	14 Décembre	2002
• Césare	ROSSI	21 Décembre	2002

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE

Secrétaire général : M. Jean-Jacques VITALE

Horaires d'ouverture :

- lundi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- mardi : 8 h 30 à 12 h - 15 h à 18 h 30
- mercredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- jeudi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- vendredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- samedi : 8 h 30 à 12 h (sauf Juillet-Août)

permanence état-civil, affaires générales.

Téléphone : 01 69 11 19 75 - Télécopie : 01 60 86 29 53

E-mail: contact@mairie-villabé.fr

Services Techniques	M. FERRAND	01 69 11 19 75
Relais Emploi		01 69 11 19 70
Culture/Fêtes et Animations		01 69 11 19 71
Secrétariat Technique et Général		01 69 11 19 72
Service Social/Elections		01 69 11 19 73
Scolaire		01 69 11 19 74
Comptabilité		01 69 11 19 76
Service Étrangers/Sports/Cimetière		01 69 11 19 78
Service du Personnel		01 69 11 24 64
Police Municipale		01 69 11 24 68
Urbanisme/Permis de construire		01 69 11 24 76
Gymnase		01 60 86 31 52

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Alain RAMEY

Adjoints : Mme Irène MAGGINI, M. Jean-Marie LAFON, M. Émile NAVARRO, M. Christian BERTAUX, M. Patrice DUBOZ, M. Jean-Marie DUCHESNE, Mme Isabelle WIRTH, Mme Marie-France FRIMAN.

Conseillers municipaux :

Mme Yveline CAILLERET, Mme Brigitte BOUITIER, Mme Françoise GAL, M. Roger FORLIVESI, M. Michel MEYER, Mme Sylvie MALLET, Mme Édith GAILLARD, M. Alain GRANGER, Mme Monique BERGLAS, M. Manuel AUGUSTE, M. Gérard COCAGNE, M. Philippe BOUCHER, Mme Anne FEFFER, M. Christian CORDIER, M. Karl DIRAT, M. Marc CATTAN, Mme Dominique SABATHIER, Mme Mariette CHAIGNEAU.

VOS ÉLUS A VOTRE SERVICE

Votre député : Manuel WALLS, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h30 à 12h.

Votre conseiller général : Bruno PIRIOU, sur rendez-vous au 01 60 91 90 26, le 1^{er} jeudi de chaque mois en Mairie.

M. RAMEY Alain, Maire de Villabé, reçoit sur rendez-vous.

Mme MAGGINI Irène, adjointe, affaires sociales, reçoit sur rendez-vous.

M. LAFON Jean-Marie, adjoint, finances, jeunesse, reçoit sur rendez-vous.

M. NAVARRO Émile, adjoint, sports, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h à 11 h 30.

M. BERTAUX Christian, adjoint, fêtes et cérémonies, reçoit sur rendez-vous.

M. DUBOZ Patrice, adjoint voirie-travaux, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 45 à 12 h.

M. DUCHESNE Jean-Marie, adjoint, communication, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Mme WIRTH Isabelle, adjointe, affaires scolaires et périscolaire reçoit sur rendez-vous.

Mme FRIMAN Marie-France, adjointe, culture, reçoit sur rendez-vous.

ADMINISTRATIONS

Police	17 ou 01 60 89 19 19
Pompiers	18 ou 01 60 88 39 39
Gendarmerie, 11, rue Jean-Malézieux, 91000 Evry	01 60 79 65 00
Préfecture, boulevard de France, 91000 EVRY	01 69 91 91 91
Sous-Préfecture, 10, rue Lafayette, 91100 Corbeil	01 60 88 92 45
Extraits cadastraux, 75, rue Féray, 91000 Corbeil	01 60 90 51 13

LA POSTE DE VILLABÉ

Agence Postale de Villabé

Ouverture de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Le Samedi de 9 h à 12 h.

Tél. 01 69 11 01 36 - Fax. 01 69 11 01 34

MAISONS DES ANCIENS

Maison SOULAGES	01 60 86 33 03
Maison VIOLETTE	01 69 11 01 33

RELAIS POUR L'EMPLOI

Ouvert tous les jours de 9 h à 11 h 25, sauf le mercredi de 9 h à 12 h dans la salle jouxtant la Poste.

Responsables : Mme Céline GAZAGNE - M. Sébastien GUTIERREZ

Tél. 01 69 11 19 70

PERMANENCE JURIDIQUE

Mme MOREAU, Juriste, reçoit les premier et troisième samedis du mois en Mairie de 8h30 à 11h30.

ASSISTANCE SOCIALE

C.D.A.S./P.M.I.

Prendre rendez-vous au 01 60 89 93 60.

CULTE

Messe : Tous les samedis soir et veilles de fêtes à 18 h.

Permanence : Tous les samedis de 10 h 15 à 11 h 45 01 60 86 28 77

ENSEIGNEMENT PUBLIC

• **Écoles maternelles** : (Inscriptions en Mairie)

"Jean-Jaurès", directeur : M. LAFON Jean-Marie 01 60 86 30 85

"Ariane", directrice : Mme BOCIAN Christiane 01 60 86 08 57

• **Écoles primaires** : (Inscriptions en Mairie)

"Jean-Jaurès", directeur : M. PICARD Alain 01 60 86 14 21

"Ariane", directeur : M. AMIOT Marc 01 60 86 08 58

• **Collège** :

"La Nacelle", principal : M. ODOKINE 01 60 88 26 18

8, rue de la Nacelle - 91100 Corbeil..... 01 60 88 26 18

• **Lycées** :

Lycée Robert Doisneau : 95, bd Jean-Jaurès 01 60 88 81 81

L.E.P. : 95, bd Jean-Jaurès, 91100 Corbeil 01 60 88 81 81

RESTAURANTS SCOLAIRES

Tous les enfants sont acceptés à condition que le service en soit informé 24 heures à l'avance. Le coût du repas dépend du quotient familial.

Ce dernier est calculé à la mairie.

• **GROUPE JEAN-JAURÈS** :

Cantine 01 60 86 15 68

• **GROUPE ARIANE** :

Cantine 01 60 86 25 12

• **Gestionnaire** : M. Sébastien MEYER 01 60 86 15 68

ESPACE JEUNES - LOISIRS DES ENFANTS - ADOS

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE Jean-Jaurès 01 64 97 77 82

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE Ariane 01 60 86 94 98

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h.

COLONIES DE VACANCES

Juillet et août. Inscriptions auprès du service scolaire.

Tarif suivant quotient familial.

CENTRE DE LOISIRS "Les copains d'abord"

10, rue de l'abbé Dauvilliers 01 64 97 28 58

Directeur : M. Erick METAYER.

• Mercredi : de 7 h à 19 h.

• Tous les jours pendant les vacances scolaires.

Le tarif dépend du quotient familial. Inscriptions auprès du service scolaire en Mairie.

ESPACE JEUNES M. Gilles DENIS

10, rue de l'abbé Dauvilliers 01 64 97 53 31

HALTE-GARDERIE MÉLUSINE Mme Véronique MAHAUD

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 et de 16 h 30.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Mme GARNIER

• Permanence téléphonique le Mardi de 13 h à 15 h

et le Jeudi de 14 h à 17 h 01 64 97 59 22

VILLAGE D'ENFANTS

Directeur : M. NODET 01 60 86 16 51

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 -

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 - Jeudi de 16 h 30 à 19 h 30,

Vendredi de 10h à 12h - Samedi de 10 h à 16 h. 01 60 86 03 06

GARES

GARE DE VILLABÉ - Du lundi au vendredi de 6h30 à 12h
GARE DE CORBEIL-ESSONNES 01 60 88 17 69

RAMASSAGE / ORDURES MÉNAGÈRES

Les mardis, et samedis. Tri Sélectif le Jeudi. Les encombrants sont ramassés une fois par mois le 1^{er} mardi.

SANTÉ

Urgences médicales : Soit 01 64 60 23 44
Nuits de 20 h à 8 h sauf samedi 18 h à 8 h. Fériés de 8 h à 20 h.

Soit le 15 ou le 18.

Hôpitaux : GILLES de Corbeil, bd H. Dunant, 91100 Corbeil 01 60 90 30 00

Louise MICHEL rue Pont Amar, 91000 EVRY 01 60 87 50 50

Pharmacie : KOLKIEWICZ, 34, avenue du 8 Mai 1945 01 60 86 14 73

Pharmacie A6: 01 60 86 07 85

Pharmacie de garde : à partir de 19 h, appeler le commissariat de police 01 60 89 19 19

Médecins généralistes : Docteur Dominique CHAPUIS 01 64 96 12 33

Docteur Laurent MARCHAL 01 64 97 55 66

Chirurgien-dentiste : Docteur Thierry VITALE 01 60 86 29 71

Kinésithérapeute : M^{me} DURRANDE, 2, av. Cassiopée 01 60 86 00 28

M. Alain LABBÉ "Visite à Domicile" 01 60 78 09 03

Orthophoniste : M^{me} AVERSENC - Sentier de l'Ormeteau..... 01 60 86 39 66

Infirmières : DI MÉO Isabelle, 29 rue Linottes 01 64 97 51 60

JULIENNE Françoise, 10 ferme de Villoison 01 60 86 16 53

LEMARDELÉE Jeannine, 9 bis, rue du 8 Mai 1945 01 64 97 67 58

LAMBOTIN Nathalie, 29, rue Eridan 01 64 96 15 78

Maison médicale Le Vieux Village : 5, rue des Prés, Villabé 01 60 86 24 47

Assurance maladie : Centre de paiement 101,

5, rue du Facteur Cheval, 91000 Évry 01 60 79 57 00

SERVICES ANNEXES

Recette-Perception : 7, rue Feray, 91100 Corbeil 01 64 96 29 66

Centre des Impôts : 21,rue Feray, 91100 Corbeil 01 60 90 52 00

A.N.P.E. : 91000 Corbeil-Essonnes..... 01 60 89 26 26

ASSEDIC : 22, rue du Général-Leclerc

91100 Corbeil-Essonnes..... 01 60 89 28 81

Caisse d'allocations familiales : 2, impasse du Télégraphe

91000 Évry 01 60 91 19 00

LA POSTE : 91100 Corbeil-Essonnes

Place Léon Cassé 01 60 88 16 44

Rue Champelouis..... 01 60 89 76 50

EDF-GDF : Dépannage Gaz 01 60 88 22 40

Dépannage EDF 01 60 88 34 40

Eclairage Public : FORCLUM 01 60 89 27 27

Dépannage - Urgences 06 07 25 80 94

Service des Eaux : dépannage N° Vert 0 810 891 891

Transports Publics : S.T.A. 01 69 90 75 75

TICE 01 60 77 22 80

A.D.I.L. 01 60 77 21 22

Age 2000 Services: Point Service 01 64 96 51 37

Déchetterie départementale de Vert le Grand 01 64 56 03 63

FÊTES ET ANIMATIONS

• Concerts en collaboration avec la Municipalité et l'AMICALE DE VILLABÉ.

• **En Mai, Fête de l'Ascension :** 4 à 5 jours de festivités, organisée par la commission municipale des Fêtes avec les Associations Culturelles et Sportives, le Village d'Enfants et les Écoles.

• **Fin Juin :** Fête de la Musique, Feux de la Saint-Jean.

• **14 Juillet :** Bal et Feu d'artifice.

• **Septembre-Octobre :** Fête du Sport, Fête d'Automne, Vide Grenier.

• **Décembre :** Téléthon, Marché de Noël.

Renseignements..... 01 69 11 19 71

ATELIER VIDÉO/ÉCRAN DE VILLABÉ

Responsable M. BERTAUX (Salle Saint Exupéry)
Répondeur 01 69 11 19 79 - atvideovillabe@hotmail.com

ASSOCIATIONS DE VILLABÉ

Amicale de Villabé : Harmonie-Batterie et son école de musique

M. MEYER Michel, le mercredi après-midi 01 60 86 02 21

A Tout Vent : Association théâtre : M^{me} FORLIVESI Michèle 01 60 86 37 18

U.N.R.P.A. (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées)

M. MAGGINI Jean-Claude 01 60 86 00 67

Associations des parents d'élèves des écoles publiques de Villabé :

F.C.P.E

École Primaire ARIANE : M^{me} PLUQUET Catherine

École Maternelle ARIANE : M^{me} LABAYS Chrystel

P.E.E.P

École Primaire Jean JAURÈS : M^{me} NOGUEIRA Maria

École Primaire ARIANE : M. KERVELLA Frédéric

École Maternelle ARIANE : M^{me} LAMBOTIN Nathalie

École de Musique Municipale HARMONIES :

Responsable M^{me} SANSON Corinne 01 60 86 39 28

Association Saint-Marcel : Association paroissiale

M^{me} SCHMITT Colette 01 60 86 37 58

Ariane Sup 501 Voir Monsieur AMIOT Marc 01 60 86 08 58

L'Envol : M^{me} LEVIÈVRE Claudine 01 60 86 37 74

Mémoires Vives de Villabé : M. FORLIVESI Roger 01 60 86 37 18

EuroPolyglotte : M. BARDON Ghislain 01 60 86 02 13

Plaisirs de la Maison : M^{me} DAUNIS Michèle 01 60 86 12 62

Association Évasion : M^{me} FRIMAN Marie-France 01 60 86 00 89

La Longue Marche : M. MAGGINI Jean-Claude 01 60 86 00 67

Tennis de Table : M. ABAT Gérard 01 60 86 39 41

Étoile Sportive de Villabé :

Section Football - M. CHEMIN Fabrice 06 76 87 57 99

Association de gymnastique volontaire :

M^{me} AFFLATET Agnès 01 60 86 26 34

Moto Club : M. BOUCHER Philippe 01 64 97 72 79

Tir à l'arc : M. CAILLERET Patrick 01 60 86 91 03

Tennis : M. DOUBLET Jean-Marc 01 69 11 02 41

Karaté, Taïchi-Chuan, Chikong, Kobudo :

M. BAUMANN Pascal 01 60 86 31 52

Judo : M. BUTTIGIEG Thierry 06 82 33 18 72

Basket-Ball : M^{me} DA COSTA Maria 01 60 86 90 19

Tae kwen do : M^{me} NOGUEIRA Maria 01 60 86 22 70

Volley Ball : M. TUDAL Philippe 01 60 89 03 44

Cyclo-club de Villabé : M. FOURMONT Gilles 01 60 86 90 42

Rugby-club de Villabé : M. DOS SANTOS Jean-Pierre 01 69 11 07 55

Leve yo ka (Danse Antillaise) : M^{me} GERSE Béatrice 06 21 73 65 49

Groupe Logistique Christian JOCQUEL 01 64 97 74 69

groupelogistique@hotmail.com

AUTRES ASSOCIATIONS

Secours Catholique : B.P. 192, 91006 Évry cedex 01 60 78 17 33

A.P.A.F. : Accueil des Personnes Âgées en famille,

39, rue Paul Claudel, 91000 Évry 01 64 78 04 68

Consommateurs 91 - ANC :

5, avenue de la Pépinière, 91390 Morsang-sur-Orge 01 69 25 16 08

C.I.J.E. : (Centre Information Jeunesse Essonne),

service information, hall gare Évry-Courcouronnes 01 60 78 27 27

Pont Accueil Jeunes du C.F.I. :

4, rue de la Triperie, 91100 Corbeil-Essonnes 01 60 89 47 77

Secours Populaire Français :

12, rue Maurage, 91100 Corbeil-Essonnes 01 60 89 08 37

Croix Rouge Corbeil :

75, boulevard Kennedy, 91100 Corbeil-Essonnes 01 69 22 35 35



INFORMATIONS DIVERSES

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

L'Université du Temps Libre - Essonne est ouverte à tous, sans conditions d'âge ou de diplôme. On y vient pour le seul plaisir d'apprendre et de comprendre.

Alors, pourquoi pas vous ?

Le second trimestre universitaire, de Janvier à mars 2003, propose un programme de dix conférences animées par les meilleurs spécialistes et ouverts sur des horizons diversifiés :

- **9 Janvier** *La persistance de l'idée de monarchie en France*
- **16 Janvier** *Les mouvements de l'écorce terrestre*
- **23 Janvier** *Les biotechnologies*
- **30 Janvier** *Des étoiles... aux planètes*
- **6 Février** *Débat "Audace de la recherche et prudence éthique"*
- **27 Février** *Histoire de l'Opéra*
- **6 Mars** *Génétique : sommes-nous programmés ?*
- **13 Mars** *Le fanatisme n'est pas religieux ?*
- **20 Mars** *Droit et économie du sport*
- **27 Mars** *Richesses et enjeux du tiers secteur*

A vous de faire votre choix !

Dans le cadre de ses nombreuses activités, l'UTL-Essonne a mis en place un partenariat avec le Théâtre de l'Agora, ce qui permet aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier de conditions exceptionnelles pour assister aux spectacles.

De même, la convention qui lie UTL-Essonne avec l'Université d'Évry-val d'Essonne permet aux étudiants d'utiliser gratuitement cette bibliothèque.

Les non-adhérents ont la possibilité d'assister aux conférences au tarif "Découverte de l'UTL-Essonne". Le prix d'entrée à la conférence est de 6 euros, à régler sur place.

Pour prendre contact :

UTL-Essonne

2, rue du Facteur Cheval 91025 ÉVRY Cedex

Tél. : 01 69 47 78 25

Courrier électronique : utl@utl-essonne.org

Site internet : www.utl-essonne.org



Photos Aériennes

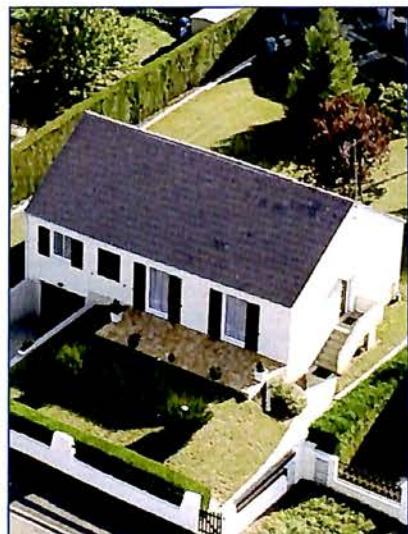
Une société nous propose de faire des photos aériennes pour les habitations.

Ces photos seront prises à une altitude de 50 à 200 mètres.

Les personnes intéressées devront se faire connaître en Mairie.

Le coût de la photo (30 x 40 cm) est de 55 euros.

Il faudra bien sûr attendre les beaux jours pour ces prises de vue.



Permanence spécialisée pour les sourds et malentendants

La Caisse d'Allocations familiales de l'Essonne informe ses allocataires et partenaires qu'une permanence, tenue par une personne spécialisée dans la Langue des signes française (LSF), a lieu tous les premiers jeudis de chaque mois dans ses services d'accueil à Évry.

2, Impasse du Télégraphe
ÉVRY

TAXIS RADIO CORBEIL



St GERMAIN-LES-CORBEIL • St PIERRE-DU-PERRAY • VILLABÉ

SAINTRY SUR SEINE

01 60 88 14 14

BREAK -  PRÉVENIR À LA COMMANDE

22 VOITURES

7 JOURS/7 TOUTES DISTANCES

Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00

SAER

Location de bennes de 6 à 31 m³

Collecte des déchets ménagers

Location et vente de conteneurs
de 120 à 1100 litres

Balayage mécanisé

Exploitation de déchetteries



Ecosite de Vert-Le-Grand

Montaubert B.P. n° 2

91810 Vert-Le-Grand

Tél. : 01 64 56 03 63

Tél. : 01 64 56 80 50

www.cel-saer.fr

SOPHIE COIFFURE


SALON MIXTE

Mardi - Mercredi
9h à 12h - 14h à 18h30
Jeudi 10h à 20h
Vendredi 9h à 18h30
Samedi 9h à 17h30

Rue des Prés - 91100 VILLABÉ

 01 64 97 56 89



EMULITHE

Emulithe réalise des infrastructures routières
et des aménagements urbains.

Les équipes d'Emulithe vous proposent une offre de service globale qui en font un partenaire économique idéal.

20, rue de Malines

CE 2758-LISSES- 91027 Evry Cedex

Tél : 01 69 11 36 00 - Fax : 01 69 11 36 01

Norauto

PNEUS - VIDANGE
FREINS...

CENTRE COMMERCIAL
VILLABÉ

Face aux pompes à Essence

 01 69 11 02 83



FORCLUM
Val d'Essonne

LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,
DU TERTIAIRE ET
DES COLLECTIVITÉS

Automatismes
Informatique Industrielle
Instrumentation
Energie
Eclairage public
Signalisation Tricolore
Installations Extérieures

14/16, rue Gustave Eiffel 91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. 01 60 89 27 27 - Télécopie : 01 64 96 77 07

E.mail : valdessonnes@forclum.fr

LES JARDINS FRANCILIENS

Les Prés Verts
ENTRETIEN & CRÉATION D'ESPACES VERTS
Arrosage automatique, clôtures, dallages,
Élagage, taille de haies...

Tél. 06 07 11 05 80 - **Fax.** 01 60 86 18 89
3, chemin des Vignes - 91100 VILLABÉ

Pierres et Lumières
S.A. H.L.M.

Siège Social
112, avenue Aristide-Briand
Boîte postale 167
92186 ANTONY Cedex
Tél. 01 46 11 46 11
Fax. 01 46 74 51 51

BERTHELOT S.A.

Qualifecel EI C2

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
TRAVAUX ET MAINTENANCE

Siège Social :
2, avenue Vieille Côte - 91100 VILLABÉ
Tél. : 01 69 11 14 44
Fax : 01 64 97 62 96

Seine
Essonne
bus

Vous facilite la ville !

RÉSEAU URBAIN
CORBEIL-ESSONNES
SAINTRY - VILLABÉ

Pour tous renseignements : **Tél. 01 69 90 75 75**
110 RN 191 - 91540 ORMOY

SARL SAMYN

- Carrosserie
- Peinture
- Mécanique

Chemin d'Ambreville - 91100 VILLABÉ
Tél. 01 60 86 15 15 - **Fax.** 01 64 97 60 92

ENTREPRISE BOURLAUD & FILS

Maison fondée en 1890
Qualification QUALIBAT 2112

MAÇONNERIE

BÉTON ARMÉ

QUALIBAT
LA QUALITÉ SOUS TOUS LES ANGLES

RESTAURATION PATRIMOINE ANCIEN

26, rue Gabriel Péri B.P. 13 - 91211 DRAVEIL Cedex
Tél. 01 69 03 71 62 - **Fax.** 01 69 03 51 22
E.mail : ste.bourlaud@wanadoo.fr

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE CORBEIL-ESSONNOISES

Au Service des familles de Corbeil-Essonnes et de la région

ASSISTANCE DÉCÈS 7j/7 - 24h/24

Transport de corps avant mise en bière
Organisation d'obsèques - Marbrerie
Contrat obsèques

25, Boulevard de Fontainebleau (RN7) - 91100 CORBEIL
Tél. 01 64 96 79 00